



PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à
la demande formulée par la société RECYDIS
en vue de la création d'un site de regroupement et tri de déchets dangereux
sur le territoire de la commune de Rognac

DU 4 SEPTEMBRE AU 5 OCTOBRE 2018

**Observations du public transmises par voie
électronique**

Numéro	Informations		Courrier
1	09/09/18	Monsieur Philippe P.	courriel
2	11/09/18	Monsieur Patrick B.	courriel
3	11/09/18	Madame Amandine B.	courriel
4	12/09/18	Monsieur Jérôme C.	courriel
5	12/09/18	Monsieur Ludovic R.	courriel
6	13/092018	Monsieur Claude C.	courriel
7	14/09/18	Madame Jacqueline C.	courriel
8	14/09/18	M. et Mme G.	courriel
9	14/09/18	Madame Laurence des G.	courriel

10	14/09/18	Madame Solange S.	courriel
11	14/09/18	Madame Nolwenn P.	courriel
12	15/09/18	Madame Caroline B.	courriel
13	15/09/18	Madame Aline G.	courriel
14	16/09/18	Monsieur Alexandre R.	courriel
15	16/09/18	Monsieur Vincent LA R.	courriel
16	16/09/18	Monsieur Laurent C.	courriel
17	16/09/18	Monsieur Edouard P.	courriel
18	16/09/18	Madame Sabrina G.	courriel
19	16/09/18	Monsieur Yann C.	courriel

Mise à jour le 08/10/18

20	16/09/18	Madame Béatrice L.	courriel
21	16/09/18	Monsieur Patrick C.	courriel
22	16/09/18	Madame Sylvie LA R.	courriel
23	17/09/18	Madame Alexandra V.	courriel
24	17/09/18	Monsieur Christian M.	courriel
25	17/09/18	Madame Huguette P.	courriel
26	17/09/18	Monsieur Valery R.	courriel + un courrier
27	17/09/18	Madame Marie L.	courriel
28	17/09/18	Monsieur Patrick C.	courriel avec questions
29	17/09/18	Monsieur et Madame F.	courriel

Mise à jour le 08/10/18

30	17/09/18	Monsieur Patrick C.	Observation envoyée via la boîte électronique disponible sur le site internet des services de l'État dans les BDR
31	18/09/18	Madame Karima G.-S.	courriel
32	18/09/18	Association Nostà mar	courriel
33	18/09/18	Monsieur Jean-Marie M.	courriel
34	18/09/18	Madame Nathalie V.	courriel
35	18/09/18	Madame Sonia et Monsieur Louis S.	courriel
36	18/09/18	Madame Agnès P.	courriel
37	18/09/18	Monsieur Patrick T.	courriel
38	18/09/18	Madame Valérie Z.	courriel
39	19/09/18	Madame Michèle H.	courriel

Mise à jour le 08/10/18

40	19/09/18	Madame Annie L.	courriel
41	19/09/18	Monsieur Ange L.	courriel
42	19/09/18	Monsieur Patrick C.	courriel
43	19/09/18	Madame Chantal P.	courriel
44	19/09/18	Madame Florence C.	courriel
45	19/09/18	Madame Irène R.	courriel
46	20/09/18	Famille P.	courriel
47	20/09/18	Monsieur Nicolas L.	courriel
48	20/09/18	Association Robin des Bois	courriel
49	20/09/18	Famille B.	courriel

Mise à jour le 08/10/18

50	20/09/18	Madame Julie C.	courriel
51	20/09/18	Madame A.	courriel + pièce-jointe
52	20/09/18	Monsieur Jean D.	courriel
53	20/09/18	Madame Karine R.	courriel
54	20/09/18	Monsieur Romain de C.	courriel
55	20/09/18	Katia de C.	courriel
56	21/09/18	Madame Chantal S.	courriel
57	21/09/18	Monsieur Joseph L.	courriel
58	21/09/18	Madame Pierrette B.	courriel
59	21/09/18	Monsieur Gérard B.	courriel

Mise à jour le 08/10/18

60	21/09/18	Monsieur Olivier R.	courriel
61	21/09/18	Monsieur Philippe M.	courriel + une pièce-jointe
62	21/09/18	Madame Laurence B.	courriel
63	21/09/18	Monsieur et Madame C.	courriel
64	22/09/18	Madame Sylvie F.	courriel
65	22/09/18	Monsieur Julien A.	courriel
66	24/09/18	Madame Danielle G.	courriel
67	24/09/18	Monsieur Michel G.	courriel
68	24/09/18	Monsieur Jean-Michel M.	courriel
69	25/09/18	Monsieur André C.	courriel

Mise à jour le 08/10/18

70	25/09/18	Madame Karin P.	courriel
71	26/09/18	Madame Muriel C.	courriel
72	26/09/18	Madame Alicia B.	courriel
73	26/09/18	Madame Maryline G.	courriel
74	26/09/18	Monsieur Jean-Marc A.	courriel
75	26/09/18	Madame Evelyne C.	courriel
76	27/09/18	Madame Martine S.	courriel
77	27/09/18	Monsieur Yann B.	courriel
78	27/09/18	Madame Béatrice B.	courriel
79	27/09/18	Monsieur Raymond T.	courriel

Mise à jour le 08/10/18

80	27/09/18	Madame Valérie D.	courriel
81	27/09/18	Inconnu	courriel
82	27/09/18	Monsieur Vincent B.	courriel
83	27/09/18	Madame Christelle A.	courriel
84	28/09/18	Monsieur et Madame S.	courriel
85	28/09/18	Monsieur Gérard S.	courriel
86	28/09/18	Madame Nicole M.	courriel
87	28/09/18	Monsieur Robert B.	courriel
88	28/09/18	Monsieur Jean-Marc A.	courriel envoyé pour la seconde fois
89	29/09/18	Madame Monique de la G.	courriel

Mise à jour le 08/10/18

90	29/09/18	Madame Danièle C.	courriel
91	29/09/18	Madame Florence R.	courriel
92	29/09/18	Monsieur Christophe R.	courriel
93	30/09/18	Monsieur Michel et Madame Jocelyne Z.	courriel
94	30/09/18	Madame Alexandra H.	courriel
95	30/09/18	Madame Marie-Christine V.	courriel
96	30/09/18	Monsieur Stéphane S.	courriel
97	01/10/18	Madame Marie-Christine V.	courriel envoyé pour la seconde fois
98	01/10/18	Madame Fabienne D.	Observation envoyée via la boîte électronique disponible sur le site internet des services de l'État dans les BDR
99	01/10/18	Monsieur Alain B.	courriel

Mise à jour le 08/10/18

100	01/10/18	Madame Suzanne B.	courriel
101	01/10/18	Monsieur Tancred A.	courriel
102	02/10/18	Madame Marie-France B.	courriel
103	02/10/18	Madame Lætitia G.	courriel
104	02/10/18	Madame et Monsieur Laurence et Jem I.	courriel
105	02/10/18	Monsieur et Madame Patrice P.	courriel
106	02/10/18	Monsieur Jérémy B.	courriel
107	02/10/18	Madame Mathilde B.	courriel
108	02/10/18	Madame Francine de S.	courriel
109	02/10/18	Madame Christine V.	courriel

Mise à jour le 08/10/18

110	02/10/18	Madame Aurélie B.	courriel
111	03/10/18	Madame Myriam N.	courriel
112	03/10/18	Madame Céline B.	courriel
113	03/10/18	Madame Laurence L.	courriel
114	03/10/18	Monsieur Nicolas Q.	courriel
115	03/10/18	Monsieur Laurent P.	courriel
116	03/10/18	Madame Valérie R.	courriel
117	03/10/18	Madame Viviane F.	courriel
118	03/10/18	Madame Véronique M.	courriel
119	03/10/18	Madame Ingrid V.-S.	courriel

Mise à jour le 08/10/18

120	03/10/18	Monsieur Fabien G.	courriel
121	03/10/18	Famille Leducq	courriel
122	03/10/18	Monsieur Jean-Luc D.	courriel
123	03/10/18	Monsieur Frédéric T.	courriel
124	03/10/18	Monsieur Maxime R.	courriel
125	03/10/18	Madame Stéphanie G.	courriel
126	03/10/18	Madame Aurélie B.	courriel
127	03/10/18	Madame Nathalie P.	courriel
128	04/10/18	Monsieur Bernard L.	courriel
129	04/10/18	Madame Karine B.	courriel

Mise à jour le 08/10/18

130	04/10/18	Madame Angélique R.	courriel
131	04/10/18	Monsieur Jean-Pierre D.	courriel
132	04/10/18	Monsieur Yves R.	courriel
133	04/10/18	Monsieur Christian B.	courriel
134	04/10/18	Association Brets Barjaquets	courriel
135	04/10/18	Madame de Girolamo	courriel
136	04/10/18	Madame Renée C.	courriel
137	04/10/18	Madame Nicole N.	courriel
138	04/10/18	Madame Virginie N.	courriel
139	04/10/18	Madame Estelle L.	courriel

Mise à jour le 08/10/18

140	04/10/18	Madame Marie-Thérèse N.	courriel
141	04/10/18	Madame Tiphane M.	courriel
142	04/10/18	Madame Patricia M.	courriel
143	04/10/18	Monsieur Georges M.	courriel
144	04/10/18	Monsieur Manuel O. Madame Lucette O. Madame Karine O. Monsieur Manuel C. O. Monsieur Richard D.	courriel
145	04/10/18	Monsieur Sylvain M.	courriel
146	04/10/18	Monsieur Daniel F. et Madame Fabienne F.	courriel
147	04/10/18	Monsieur Frédéric S.	courriel
148	04/10/18	Madame Delphine V.	courriel
149	04/10/18	M. et M.	courriel

Mise à jour le 08/10/18

150	04/10/18	Monsieur Laurent D.	courriel
151	04/10/18	Madame Céline L.	courriel
152	04/10/18	Monsieur Nicolas W.	courriel
153	04/10/18	Madame Eglantine L.	courriel
154	04/10/18	Madame Gouber G.	courriel
155	04/10/18	Monsieur Simian D.	courriel
156	04/10/18	Madame C.	courriel
157	04/10/18	Monsieur Thierry N.-C.	courriel
158	04/10/18	Madame Béatrice W.	courriel
159	04/10/18	Monsieur Joseph L.	courriel

Mise à jour le 08/10/18

160	04/10/18	Association Brets Barjaquets	courriel
161	05/10/18	Madame Nadège le G.	courriel
162	05/10/18	Monsieur et Madame G.	courriel
163	05/10/18	Madame Laurence V.	courriel
164	05/10/18	Monsieur Georges G.	courriel
165	05/10/18	Madame Angela E.	courriel
166	05/10/18	Monsieur Jean-Marie J.	courriel
167	05/10/18	Monsieur et Madame A. Madame Karine T.	courriel
168	05/10/18	Madame Valérie et Monsieur Jacques de S.	courriel
169	05/10/18	Madame Céline L.	courriel

Mise à jour le 08/10/18

170	05/10/18	Monsieur Pascal H.	courriel
171	05/10/18	Monsieur Pierre V.	courriel
172	05/10/18	Madame Sandra M.	courriel
173	05/10/18	Madame T.	courriel
174	05/10/18	Entreprise VALORTEC ROGNAC	courriel
175	05/10/18	Madame Jeanne L.	courriel
176	05/10/18	Elbey S.	courriel
177	05/10/18	Monsieur Jean-Pierre T.	courriel
178	05/10/18	Madame Sandrine T.	courriel
179	05/10/18	Madame Isabelle V.	courriel

Mise à jour le 08/10/18

Sujet : [INTERNET] Projet Recydis, installation site traitement de Déchets Industriels Dangereux
De : "p.pakiry"
Date : 09/09/2018 10:25
Pour : <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>
Copie à : "Abb Rognac"

Bonjour,

J'ai regardé attentivement le dossier pour l'implantation de l'entreprise Recydis .

Je suis absolument contre l'implantation de cette entreprise Recydis sur notre commune de Rognac, car elle va s'établir sur un sol déjà pollué et bien que les études minimisent les risques de pollution, ils sont bien réels.

De plus Rognac a une **mauvaise image** (ville polluée notamment par les anciennes entreprises de cette zone), alors pourquoi en rajouter et conforter l'image **d'une ville qui accueille des entreprises Polluantes.**

Dans cette zone, **l'implantation d'entreprise non polluante, voire écologique serait vraiment un plus pour l'image de Rognac.**

Je serais en déplacement ces 15 prochains jours, merci de faire suivre mon avis svp.

Bien cordialement

Philippe Pakiry

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Projet Recydis Rognac

De : Patrick Bernard <

Date : 11/09/2018 12:44

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour,

Le projet d'installation d'une entreprise de recyclage et de tri de déchets dangereux à Rognac (RECYDIS) est un non sens .

Comment accepter que l'on rajoute une potentielle pollution et un potentiel risque industriel dans un secteur saturé en sites industriels ?

Le dossier nous énumère quelques uns des produits qui seront à traiter sur ce site : amiante , piles , batteries etc..., tous produits dangereux sauf certains .

Mais quels sont "tous ces produits dangereux" évoqués ? Ils ont bien un nom , une fiche d'identification ?

Malgré les précautions prises et à prendre sur le thème de la pollution , il faut être naïf pour penser que tout se passera bien .Qu'en sera t-il lors d'événements exceptionnels , lors de fortes pluies , d'orages , ou iront les pluies chargées de polluants si ce n'est dans la nature ?en cas d'incendie, de disfonctionnement ?

Ce projet est-il en accord avec un possible projet immobilier prévu par la ville de Rognac en cas de vente du terrain voisin , l'ancien dépôt d'hydrocarbures de Lyondellbasell ?

Rajouter encore plus de pollution et d'entreprises dangereuses dans un environnement qui n'en peut plus , ce n'est pas acceptable.

Notre région a trop souffert par le passé , au 19ème siècle avec les usines de soude , depuis les années 20 avec la pétrochimie , avec l'urbanisation galopante .

Le passé est ce qu'il est , on fait avec et des progrès considérables ont été réalisés par les industriels en matière de sécurité et d'environnement , alors de gâchons pas les efforts entrepris .

Tout au long de l'année , le monde associatif se bats pour la réhabilitation d'un terroir bien meurtri, impliquant les enfants des écoles , des industriels , des partenaires représentatifs , pour que nos consciences de citoyens se prennent en charge ,

Ce projet va à contre sens d'une politique qui doit mettre la protection de l'environnement en priorité dans ses projets.

Personnellement je suis tout à fait opposé à l'installation de ce type d'entreprise à cet endroit et je pense que l'ensemble de la population dans sa très grande majorité sera de cet avis.

Si par malheur ce projet est validé , cela engendrera une réaction à la mesure de l'enjeu par la population locale, il faut en avoir bien conscience.

cordialement.

Patrick Bernard

Sujet : [INTERNET] enquête publique recydis rognac 13

De : amandine brossard

Date : 11/09/2018 23:27

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

bonjour ,

ne pouvant me déplacer en mairie à cause de mes horaires de travail je souhaite m exprimer sur mon désaccord concernant l implantation de cette entreprise à rognac.

en effet j habite à la fare les oliviers et suis concernée par cette installation qui va encore plus dégrader notre environnement déjà très pollué.

de plus la circulation est déjà compliquée sur notre nationale et l implantation de cette entreprise va aggraver encore plus les choses.

notre qualité de vie va beaucoup se dégrader si ils s installent ici. surtout celle des habitations bien trop proches du futur site !!!!

cordialement

amandine brossard

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Recyclis

De :

Date : 12/09/2018 02:00

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour

J'ai lu attentivement le dossier et ses annexes qui ne sont pas de nature à me rassurer bien au contraire.

L'installation d'une nouvelle usine de traitement dans la zone est une très mauvaise option du point de vue sécuritaire, environnemental et sanitaire .

La circulation des poids lourds chargés de matériaux polluants voire toxique et pire encore radio-actifs est une prise de risque extrêmement important et représente également une augmentation significative de la circulation de matières dangereuses sur un réseau déjà saturé et ce deux fois par jour.

La proximité de l'usine de traitement avec les quartiers résidentiels est également source de risque et de nuisance.

Du point de vue économique.

La densité déjà très importante dans le périmètre des bords de l'étang d'usines classées SEVESO est antinomique avec les projets de développement économique locaux ou encore du pourtour de l'étang.

Du point de vue sanitaire

les récentes études sur la pollution et leurs conséquences dramatiques sur les populations dans le golf de Fos devraient être suffisantes à elle seules de dissuader les pouvoirs publics d'autoriser l'installation d'une nouvelle usine qui ne ferait qu'ajouter nuisances et pollution.

Pour ses raisons et bien d'autres encore je pense qu'autoriser une activité comme celle-ci en ce lieu est une complète hérésie et j'y suis donc complètement opposé.

Bien Cordialement

Jerome Catella

Sujet : [INTERNET] Pétition contre le projet Recydis

De : Ludovic RAYMOND

Date : 12/09/2018 08:28

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Madame, monsieur,

Je vous exprime mon désaccord avec le projet Recydis à rognac.

Les activités polluantes à rognac sont déjà très présente et rajouter un recycleur à 500 mètres des habitations et de la soulamat qui brûle déjà des déchets depuis des années est inconcevable !

Je vous prie de bien vouloir empêcher ce projet de ce réaliser.

Cordialement

Ludovic Raymond

Sujet : [INTERNET] installation société RECIDIS

De : claude CARRIERE

Date : 13/09/2018 22:57

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Il est inadmissible qu'une telle société puisse venir s'installer au bord de l'étang de Berre qui est un bassin déjà assez pollué par toutes les industries qui dénaturent ce site magnifique depuis de nombreuses années ainsi que toutes les populations concomitantes et avoisinantes. Voir allergies, cancers et autres. Donc je suis carrément opposé à ce nouveau carnage. Que va t'on laisser à nos générations futures? Je vous laisse juges.

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Rognac

De : Jacqueline Curnie

Date : 14/09/2018 09:48

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Nom et prénom : CURNIE JACQUELINE

Adresse : -13340 ROGNAC

Mail :

je suis contre l'installation de cette usine de recyclage dans notre commune
On est déjà assez pollué entre l'autoroute A7 , les trains , les usines de
l'étang de Berre sans nous rajouter cette usine qui est susceptible de polluer
notre réseau d'eau potable. On pourrait utiliser ces terrains d'une autre façon
qui apporterait un plus à Rognac

Jacqueline CURNIE

Envoyé de mon iPad

Sujet : [INTERNET] Enquête publique ville de Rognac

De : Daniel Grymonprez

Date : 14/09/2018 11:19

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Bonjour

Suite à l'enquête publique concernant l'implantation

De la société Recydis sur la ville de Rognac ma position est contre ce projet.

Cordialement.

Mr et Mme GRYMONPREZ Daniel

13340 - Rognac

Sujet : [INTERNET]

De : laurence des georges

Date : 14/09/2018 13:00

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour,

Je souhaite vous faire part par la présente de mon refus sur votre projet de l'installation de la société RECYDIS sur ma commune.

En fait, nous supportons déjà les désagréments de la torche de berre, sur la santé, l'environnement....

Nous aimons notre ville et nous nous y sentons bien, pourquoi nous la rendre encore plus néfastes à notre bien être? pourquoi Rognac?

JE NE SOUHAITE PAS VOIR CE PROJET SE REALISER ET SERAIS PRESENTE POUR QUE CELA N ABOUTISSE PAS!!!

Cordialement.

Sujet : [INTERNET] ENQUETE PUBLIQUE RECYDIS

De : Solange Segueineau

Date : 14/09/2018 18:40

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour,,

je suis absolument contre le projet d'installation d'une entreprise de recyclage de déchets dangereux à ROGNAC.

Il est mentionné dans l'étude que les 1ères habitations sont à 500M, mais le PLU de la ville de ROGNAC prévoit une préemption des terrains voisins à ce site pour installer des commerces et peut-être des logements !!

Tous les déchets dangereux que traiterait cette usine ne sont pas énumérés, Et dans ceux qui le sont il y en a qui sont semble-t-il très volatils;

Que se passerait-il en cas d'incendie ou bien de gros orages, les eaux se déverseraient encore dans la nature ?

Des associations de la ville oeuvrent au quotidien pour essayer de réhabiliter notre environnement, alors Non ne venez pas ajouter encore une industrie à hauts risques

De plus les rotations de camions vont fortement endommager les routes et je ne pense pas que ce sera cette entreprise qui financera les réparations.

Si ce projet arrive à son terme, je pense que la population de ROGNAC se mobilisera fortement

Sujet : [INTERNET] refus installation recydis

De : Nolwenn Péron

Date : 14/09/2018 20:04

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Bonjour,

J'écris car je suis totalement opposée au projet qu'une entreprise recydis de traitement de matières dangereuses s'installe à Rognac.

En effet, Rognac est située sur l'étang de Berre, combien d'études montrent que nous sommes pollués de partout avec ce qui existe déjà comme industrie?

Et ils veulent implanter ce centre de traitement de déchets?? Ils sont conscients qu'ils le font dans une zone totalement habitée??

On respire déjà bien trop de particules nocives présentes dans l'air, des études le prouvent, et il faudrait d'ailleurs qu'il y ait à ce sujet beaucoup plus d'études bien plus poussées car ce n'est que la partie visible d'un immense iceberg.

Et on veut nous en rajouter?

Ce projet va nous tuer à petit feu, sanitaire ment parlant, et socialement parlant en ce qui concerne l'attrait de la ville de Rognac qui ne pourra que se dégrader! Qui voudrait venir s'installer, voir grandir ses enfants dans une ville totalement polluée de tous les côtés?

Je m'y oppose très clairement et je suis du côté du maire qui propose d'aménager cette zone des Barjaquets en un endroit beaucoup plus résidentiel!!

De plus, de nombreuses personnes et associations sont sensibles à la dépollution du pourtour de l'étang, et oeuvrent pour que notre environnement soit de plus en plus sain. Il faut agir dans ce sens, qui est beaucoup plus raisonnable, plutôt que de venir nous tuer encore un peu plus. Je suis écoeurée qu'un tel projet ait pu être imaginé!

J'espère grandement que des personnes de raison pourront entendre notre refus!

Nolwenn Péron

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Rognac Recydis

De :

Date : 15/09/2018 12:54

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour, je vous écris pour vous signifier ma **totale opposition** au projet Recydis à Rognac.

En effet ce projet concerne le traitement de produits dangereux (et potentiellement cancérigènes) à quelques centaines de mètres d'habitations, et même d'une école !

Notre ville, à forte densité de population, est déjà classée Seveso et souffre déjà de nombreuses pollutions dues aux nombreux sites pétrochimiques présents, ainsi que la très forte circulation (N113 qui traverse notre ville, accès à l'autoroute pour de nombreux villages également présent sur notre commune).

Vous n'êtes pas sans savoir que notre région souffre de nombreux cas de cancers, deux fois plus qu'ailleurs !

http://www.liberation.fr/futurs/2017/02/14/pollution-industrielle-deux-fois-plus-de-cancers-autour-de-l-etang-de-berre_1548457

Je suis moi-même en rémission d'un lymphome très agressif, et je suis très inquiète pour nos enfants.... **COMBIEN DE VIES FAUDRA T-IL ENCORE SACRIFIER ?** Le pourtour de l'étang de Berre n'a t-il pas déjà assez souffert ? Je vous prie de faire le nécessaire pour que ce projet n'aboutisse pas

Cordialement,

Caroline Bascoul.

Sujet : [INTERNET] réponse à l'enquête publique sur projet Recydis

De : aline gairaud

Date : 15/09/2018 21:12

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour,

Travaillant nous ne pouvons pas nous déplacer en mairie. Nous sommes une famille avec 2 enfants. Nous avons toujours habité à Berre l'étang, les villes autour de l'étang s'embellissent et proposent une multitudes d'activités et de services pour les familles.

Cependant nous connaissons et subissons assez de pollutions sur ce secteur :

les sites pétrochimiques, les avions, la centrale EDF de Saint Chamas.... Nos sols, l'air et l'eau de l'étang sont déjà chargés de tout type de polluants !!!!

Nous en avons assez de toutes ces implantations d'entreprises polluantes !!!

Nous avons tellement à faire pour l'environnement et notre santé !!!

Quelle terre et vie allons-nous laisser à nos enfants ????

MERCI DE PRENDRE EN COMPTE NOTRE AVIS NOUS SOMMES CONTRE CE PROJET D
IMPLANTATION !!!

Aline Gairaud

Sujet : [INTERNET] recydys

De : RUIZ Alexandre

Date : 16/09/2018 19:35

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

contre le site de recyclage RECYDIS sur Rognac

cordialement

Envoyé par Blue

[INTERNET] opposé au projet recydis

Sujet : [INTERNET] opposé au projet recydis

De : Vincent LA ROCCA

Date : 16/09/2018 19:39

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

je ne souhaite pas l'implantation d'une nouvelle usine de recyclage de déchets à rognac en l'occurrence le projet Recydis

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Recydis Rognac. Avis négatif.

De : Laurent Cura

Date : 16/09/2018 19:51

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour,

Je vous envoie ce mail pour vous expliquer pourquoi je suis contre l'implantation de cette société Recydis sur Rognac.

Préambule:

ROGNAC est une ville où les Industries polluantes sont ou ont été en grand nombre. Des enquêtes donnent un taux de cancer très (trop) élevé par rapport au reste de la France. (De l'ordre de 25%). De plus, depuis un certains temps, des entreprises ayant droit de pollution effectuent des lâchages par torche de manière systématique et sans contrôle. Leurs seules réponses est un communiqué laconique donnant un incident de production. Vous comprendrez aisément que les habitants ne veulent plus d'usines polluantes proches.

Site d'installation:

L'implantation d'une unité recyclant des DID (et notamment de l'amiante) proche d'habitation est pour le moins déconseillé. Par simple principe de précaution et vu mon préambule.

L'ancien site Shell de la grande Bastide devrait à terme devenir une zone de vie avec habitation, crèche, etc...

L'ancien d'Univar que je connais parfaitement pour y avoir effectué quelques travaux est exigü et proche de la D113. La D113 est une route passante et de la poussière d'amiante pourrait se disperser.

Si ce site devait s'implanter, le projet d'aménagement de la grande bastide deviendrait impossible.

Pour finir, le dossier d'enquête public est pour le moins succinct et laconique. Il faudrait qu'il soit un peu plus conséquent pour être lu avec un avis positif. Mais avec ce qui est écrit au dessus, ce site ne pourra recevoir un avis positif.

Conclusion.

AVIS NÉGATIF

Bonne fin de journée.

Laurent Cura

13340 Rognac

[INTERNET] usine

Sujet : [INTERNET] usine

De : "edouard"

Date : 16/09/2018 19:56

Pour : <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Mr PICCONI edouard

Cette entreprise de recyclage na rien a faire sur Rognac,, j'habite Rognac depuis 1981 j'ai 2 filles 4 petits enfants et y est hors de question que cela se fasse. Merci

picconi

— Pièces jointes : —

picconi.vcf

83 octets

Sujet : [INTERNET] Non à l'entreprise recydis à Rognac
De : Sabrina Gourre
Date : 16/09/2018 20:13
Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Merci de prendre en compte mon avis défavorable à l'installation de l'entreprise recydis sur Rognac.

En effet, nous sommes déjà entourés de structures rejetant en permanence des fumées toxiques. Nous sommes très majoritairement traités continuellement pour des problèmes d'allergies respiratoires. Il ne faudrait certes pas en rajouter. Notre nature également souffre déjà des conséquences industrielles qui nous entourent. Nous n'en voulons pas plus.

Cordialement.

Sabrina gourre
Rognacaise

Envoyé de mon iPhone

Sujet : [INTERNET] Recydis Rognac

De : yann cause

Date : 16/09/2018 20:24

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Je tiens à vous faire connaître mon mécontentement quant auxquand au projet de cette nouvelle implantation sur le site de Rognac. Non seulement c'est une pollution industrielle de plus sur une commune qui a déjà assez donné, alors que des efforts sont faits pour aménager et améliorer le pourtour de l'étang mais c'est également un projet très peu porteur d'emploi en comparaison de la gêne occasionnée.

Sujet : [INTERNET] Non à l'installation de RECYDIS

De : Lorenzetti Béatrice

Date : 16/09/2018 20:49

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour

Comme beaucoup de personnes de ma connaissance, j'ai littéralement bondi en apprenant qu'on envisage d'autoriser une société comme RECYDIS à proximité de nos habitations.

Plus de 40 ans que je vis ici et je connais bien et subis déjà toutes les nuisances de notre environnement proche de sociétés polluantes.

Les discours politiques nous parlent de réhabiliter cet environnement mais on apprend aujourd'hui que l'installation d'une société de recyclage de matières dangereuses est envisagée ?!

Hors de question pour nous d'accepter cela !

Ce serait un suicide pour nous et un crime envers nos enfants !

Entendez nos voix et faites passer l'humain avant le financier ou tout autre considération politique ou économique cette fois !

Merci pour nous, nos enfants, notre environnement !

Béatrice Lorenzetti

Sujet : [INTERNET] Non à l'installation de RECYDIS

De : .

Date : 16/09/2018 20:57

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour

Comme beaucoup de personnes de ma connaissance, j'ai littéralement bondi en apprenant qu'on envisage d'autoriser une société comme RECYDIS à proximité de nos habitations alors que nous subissons déjà de fortes nuisances.

Les discours politiques nous parlent de réhabiliter cet environnement mais on apprend aujourd'hui que l'installation d'une société de recyclage de matières dangereuses est envisagée ?!

Hors de question pour nous d'accepter cela !

Ce serait un suicide pour nous et un crime envers nos enfants !

Entendez nos voix et faites passer l'humain avant le financier ou tout autre considération politique ou économique cette fois !

Merci pour nous, nos enfants, notre environnement

Patrick Charrin

[INTERNET]

Sujet : [INTERNET]

De : sylvie LA ROCCA

Date : 16/09/2018 21:38

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour,

je ne souhaite pas l'implantation d'une nouvelle usine de recyclage de déchets à rognac en l'occurrence le projet Recydis

Cordialement

Envoyé depuis l'application Mail Orange

Sujet : [INTERNET] RECYDIS NON

De : Alexandra Verdonk

Date : 17/09/2018 07:44

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Bonjour,

Par ce mail, je montre mon désaccord quant à l'installation de cette société polluante Recydis à rognac ! Il y en assez autour de l'étang !

Merci pour votre prise en compte

Cordialement

Alexandra Verdonk, une habitante qui pense à ses enfants

Sujet : [INTERNET] Contre recydis Rognac

De : Christian Martin

Date : 17/09/2018 07:59

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Copie à :

Bonjour,

Nous habitons Rognac depuis toujours. Je pense qu'il y a assez de pollution dangereuse autour de l'étang sans oublier l'incinérateur.

D'ailleurs, une étude publiée par le Figaro démontre que le % de cancer recensé autour de l'étang est un des plus élevés de France...

C'EST ASSEZ!

CONTRE LE PROJET DE RECYCLAGE DE L'AMIANTE À ROGNAC.

Si vous habitez ici que feriez-vous?

Cordialement,

Sujet : [INTERNET] recydis rognac

De : huguette pico

Date : 17/09/2018 08:12

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour

J'habite Rognac et je suis contre l'installation de Recydis :

- il n'y a aucun contrôle de qualité , interne ou externe et aucune traçabilité .
- an cas de pluie importante , lavage du sol et pollution de la nappe phréatique.
- aucune connaissance par la société des produits qui arrivent en vrac
- nous avons déjà 2 sociétés de retraitement , restera à recydis que les produits les plus dangereux.
- notre ville est déjà très polluée , nous essayons d'en sortir, de classer l'étang de Berre au patrimoine , alors ça suffit !

Merci de votre écoute et de votre soutien

Huguette Pico

13340 Rognac

Sujet : [INTERNET] enquête publique Recydis Rognac

De :

Date : 17/09/2018 11:19

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Monsieur,

Veillez prendre en compte, en plus du courrier que j'ai transmis à la mairie de Rognac (copie jointe), le fait que tant l'avis de l'ARS que la société Recydis se prévalent d'un périmètre de "sécurité" de 500m aux regards des habitations existantes. Néanmoins ce périmètre n'appartient pas à la dite société et elle n'a donc pas à mettre en avant cet argument sur lequel elle n'a pas de pouvoir décisionnaire quand à la futur destination des terrains qui l'entourent, sauf à obliger la municipalité à appliquer une politique de terres brulées pour satisfaire à ses exigences d'installation.

Cordialement

Valery RENAUD

— Pièces jointes : —

courrier enquête publique.doc

27,5 Ko

Mr RENAUD Valery

13340 ROGNAC

Tél :

dossier : Enquête publique Recydis

à

Monsieur de rapporteur

D'enquête publique

Je porte à votre attention, les anomalies relevées suite à l'enquête publique sur l'implantation de la société Recydis.

Dans l'ordre de l'étude d'impact de la dite société, il a été relevé dans le paragraphe 1.1 que l'habitation la plus proche était à 500m au Nord, rien n'est dit sur une maison individuelle placée à 564m à l'Est et encore sur le lotissement du domaine de la Grande Bastide situé à 626m (distance relevée sur Géoportail)

Même paragraphe, il est fait mention d'un POS remplacé par un PLU actuellement en procédure d'enquête : Faux il a été approuvé le 30/06/2017. Il est également indiqué que ce PLU consacrerait cette zone vers une vocation économique : Faux également, le document « pluapprouve-tome1-oap » du dit PLU, plan et zonage, et légende prévoit une mutation vers un aménagement de quartier urbain mixte, le zonage englobe bien la partie convoitée par la société Recydis. (cf parti du PLU concernée jointe)

Paragraphe 1.2, l'étude d'impact, prétend l'emplacement dans une zone industrielle à l'écart des habitations : Faux si le site a effectivement eu un passé industriel, il n'est pas à l'écart des habitations (cf plan métré joint)

Paragraphe 3, l'étude parle d'une zone boisée au Nord qui serait un rempart naturel en cas de problème, il s'agit là d'un bosquet d'environ 16000m² qui peut disparaître à n'importe quel moment. Mais surtout il n'est pas fait mention du même critère de protection vers l'Est en direction du lotissement de la Grande Bastide, pour la bonne raison qu'il n'existe rien de ce type ou d'un autre d'ailleurs.

Paragraphe 4, l'étude fait mention d'une zone à niveau sonore très élevé mettant en cause l'axe routier et la voie de chemin de fer, or le gros du flot de circulation étant situé aux heures de travail soit 7h30-9h00 le matin et 17h00-18h30 le soir sur un axe limité aujourd'hui à 80km/h, on ne peut pas dire que le bruit de cette circulation couvrirait celui d'un site industriel sur une activité concentrée en journée. Il en va de même pour la ligne de chemin de fer, depuis le déplacement du trafic TGV sur ses voies exclusives, le niveau de bruit est devenu très supportable.

Paragraphe 6, la société Recydis, indique que ses propres déchets dangereux seront évacués par une société spécialisée, on peut donc légitimement se poser la question de ce fonctionnement à deux niveaux de traitement de déchets dangereux avec une sous traitance de dangerosité en cascade.

Paragraphe 7, il est fait état d'émissions polluantes inévitables du fait des activités de l'établissement, mais qu'elles ne sont pas quantifiables, donc comment se prévaloir d'un seuil d'alerte en cas de problèmes et pouvoir mettre les moyens d'intervention en conséquence.

Paragraphe 8, il est indiqué que les prestataires chargés de retraiter les propres déchets de la société Recydis ne sont pas encore définis, ce qui indique bien que le projet d'étude d'impact n'est pas abouti.

Paragraphe 10, la dite société reprend ses propres arguments de pollution sonore générée par la RN113 et la limite de 500m des habitations, pour affirmer qu'il n'y aura pas d'impact sur la santé des habitants. Gageons que lors de calcul de risques sur les populations, des études scientifiques plus sérieuses sont menées.....

Documents joints :

- Etude d'impact Recydis annotée
- pluapprouve-tome1-oap page 26 à 28 (quartiers des Barjaquets)
- plan métré des zones d'habitations
- plan de surface zone boisé

Fait à Rognac le 06 septembre 2018

Sujet : [INTERNET] Recydis

De : Marie

Date : 17/09/2018 11:55

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Madame, monsieur,

Je vous informe que je ne souhaite pas de l'arrivée de la société recydis près de chez moi. Karl 11 ans, Agathe 6 ans et Luis 8 ans sont mes enfants et je veux les protéger d'une pollution supplémentaire dans mon quartier. Effectivement, je n'aurai pas du faire construire ma maison à Rognac mais chacun a les moyens qu'il a. Il y a une école maternelle et une primaire en rénovation à 1km environs du site proposé ! Franchement mettez l'usine dans la plaine de la Crau, vers Pertuis mais pas à 1km d'un quartier de 4000 personnes.

Protégez nous si vous plaît.

Merci par avance.

Marie Laribièrè

Envoyé depuis mon smartphone Sony Xperia™

Sujet : [INTERNET] Enquête publique projet installation Recydis à Rognac...

De : Patrick Canneddu

Date : 17/09/2018 18:04

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Nom : Canneddu

Prénom : Patrick

Adresse : 13340 ROGNAC

Bonjour,

Je souhaiterais avoir des réponses aux différents points suivants :

1. En 2007, la société Univar qui occupe les terrains visés par ce nouveau projet d'installation avait demandé une extension de stockage de produit dangereux (enquête publique close le 28 septembre 2007 / commissaire enquêteur M. Gilles Douce). Ce projet avait été refusée. Qu'est ce qui justifierait aujourd'hui d'autoriser le stockage et aussi le traitement de produits au moins tout aussi dangereux ?

2. Comment pareil projet aux conséquences environnementales majeures (traitement d'amiante entre autres) peut-il se passer de l'avis de l'Autorité Environnementale ? Pourquoi n'a t-elle pas rendu d'avis dans le délai imparti ?

3. L'ARS (Agence Régionale de Santé) préconise un dispositif protégeant l'alimentation en eau potable des populations. S'il y avait encore un doute sur la dangerosité de cette installation, le voilà dissipé. Comment pouvez-vous instruire sérieusement un projet avec de tels risques, avec des éléments aussi superficiels que ceux formulés par le soumissionnaire Recydis ?

4. Ce projet ne mériterait-il pas selon vous une véritable analyse de risque ? Sa localisation en bordure de la RN 113 et en contre-bas de celle-ci l'expose à des actes malveillants (voire juste accidentel). Que se passerait-il si un engin explosif ou inflammable était jeté depuis la route qui surplombe l'installation ? Quelles seraient les conséquences d'un incendie et d'un nuage d'amiante se répandant sur la région (4000 habitants à 500m...) ?

5. Au delà, des risques qu'ils restent à évaluer, quelles garanties présentent la société Recydis (expérience dans le domaine, santé financière, garanties, cautions...) ?

6. Quel sera son engagement pour dépolluer le site à la fin de l'exploitation et avec quelle garantie notamment financière (versement d'une caution? si oui de quel montant ?) ?

Nous sommes face à un projet de "création d'un site de regroupement et tri de déchets dangereux sur le territoire de la commune de Rognac". Le sujet me semble suffisamment préoccupant s'agissant d'une installation qui se situera à 500m d'un quartier qui concentre une très grande partie des habitants de la ville de Rognac (4000 habitants). Je vous demanderais donc de bien vouloir apporter des réponses précises à mes 6 questions.

Cordialement

Patrick Canneddu

[INTERNET] non à la société recydis

Sujet : [INTERNET] non à la société recydis

De : Vero

Date : 17/09/2018 18:10

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonsoir Monsieur le Prefet,

Nous nous opposons aux activités de la société Recydis, habitants aux barjaquets. ASSEZ D'ACTIVITES POLLUANTES SUR MA VILLE DE ROGNAC , NON A SON IMPLANTATION .

CORDIALEMENT

Monsieur et Madame ferrand

Sujet : [INTERNET] ENQUETE PUBLIQUE RECYDIS ROGNAC

De :

Date : 17/09/2018 23:41

Pour : pref-environnement@bouches-du-rhone.gouv.fr

L'information suivante a été collectée:

Vous êtes: particulier

Nom: CLARES

Prénom: PATRICK

Date de naissance:

Adresse électronique:

Adresse postale:

Code postal: 13340

Ville: ROGNAC

Téléphone:

Télécopie:

Sujet: ENQUETE PUBLIQUE RECYDIS ROGNAC

Destinataire: Environnement

Message: JE SUIS CONTRE L'INSTALLATION DE LA SOCIETE RECYDIS : TRAITEMENT DES DECHETS DANGERUEUX SUR LA COMMUNE DE ROGNAC. UN VILLAGE ET UNE REGION BIEN POLLUES PAR DES DIFFERENTES ENTREPRISES LOCALES ET ENVIRONNANTES (POLLUTION AIR ET EAU) AINSI QUE PAR LE TRAFIC ROUTIER. EN PLUS CETTE SOCIETE RECYDIS TRAITERA DES DECHETS NOCIFS POUR LA SANTE. CA SUFFIT.

Caractères de sécurité.: *****

Sujet : [INTERNET] Contre l'installation de Recydis

De : Karima GRAIRI-SOUDANI

Date : 18/09/2018 13:23

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Je vous informe par ce mail que je suis contre l'installation de Recydis sur la commune de Rognac et ses environs. Notre commune et toute le bassin environnant (Berre, Velaux ..) sont des communes qui souffrent de la pollution des industries déjà en place et cela depuis de trop nombreuses années.

Et même si elles venaient à être démantelées, il faudrait des décennies pour que la pollution en découlant ne soient plus un problème dans notre secteur.

Le secteur de la Grande Bastide est une zone qui a vu sa population croître en quelques années, nous ne pouvons pas faire fi de leur santé.

Les repercussions sur le plan environnemental sont trop incertains . Il en va de notre responsabilité générale de s'opposer à cela pour l'avenir de nos enfants et de notre commune.

J'en appelle à votre bon sens, votre sens de la responsabilité, je vous demande d'agir en bon père et mère de famille.

Je suis contre RECYDIS dans notre commune et les communes environnantes.

Sauvons nos enfants et préservons notre santé et notre environnement.

Je vous adresse, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Cordialement.

Karima SOUDANI

Résidente Rognaçaise.

Sujet : [INTERNET] Affaire Recydis/Rognac

De : Nosta mar Guislaine Doret <nostamar.rognac13@gmail.com>

Date : 18/09/2018 14:55

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour,

Je souhaite donner une réponse défavorable à ce projet d'implantation d'une entreprise de traitement de déchets toxiques. En effet, Rognac paie déjà un lourd tribut à la collectivité avec des entreprises locales très polluantes (Lyondellbasell, Solamat).

Je fais partie d'une association de valorisation du patrimoine local (Nostà mar) et notre volonté est de changer de paradigme. L'ère est au développement durable, à la recherche d'une meilleure qualité de vie et nous avons besoin que les entreprises existantes changent d'orientation et prennent en compte ces nouvelles préoccupations pour la préservation de la planète et l'avenir des générations futures.

J'espère que l'état entendra notre appel, notre cri. Nous ne voulons pas être sinistrés comme les habitants de la commune de Fos sur mer.

Non à Recydis à Rognac.

Merci de votre compréhension,

Guislaine Doret, Nostà mar

www.nostamar.fr

Sujet : [INTERNET] non à la société recydis

De : Miot Jean-Marie

Date : 18/09/2018 15:39

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Monsieur le Prefet,

Nous nous opposons aux activités de la société Recydis, habitants aux barjaquets. ASSEZ D'ACTIVITES POLLUANTES SUR MA VILLE DE ROGNAC , NON A SON IMPLANTATION .

CORDIALEMENT

Sujet : [INTERNET] non à la construction de la société recydis

De : nathalie vilanova

Date : 18/09/2018 16:26

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Monsieur le préfet

Je suis contre la construction de la société recydis à Rognac, je viens souvent sur cette commune et je trouve quelle est assez polluée comme ça.
cordialement

Melle vilanova nathalie

Sujet : [INTERNET] Enquête public Recydis Rognac

De : sanchez sonia

Date : 18/09/2018 17:13

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Nous nous opposons fortement à l'implantation de la Société Recydis sur notre commune de Rognac, pour préserver notre santé et celle de nos enfants.

Avis de Louis et Sonia Sanchez

13340 Rognac

Envoyé depuis Yahoo Mail pour Android

Sujet : [INTERNET] projet recydis

De : agnes ooo <agnespontois@hotmail.fr>

Date : 18/09/2018 17:19

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

bonjour

je souhaite faire part de mon désaccord pour l'ouverture du site recydis à rognac. ce projet est tout simplement inacceptable

on parle bien d'un site qui va traiter des déchets dangereux à seulement 500m des premières habitations, à quelques mètres d'un parc et d'une école ou des centaines d'enfants viennent respirer l'air chaque jour.

ne pensez vous pas que le pourtour de l'étang de berre est assez chargé en usines polluantes ???

s'en est assez ne nous voulons pas que l'ont nous tue à petit feu !!

si ce projet abouti se serait un désastre économique écologique et sanitaire. j'espère que la décision finale sera prise en connaissance de cause en pensant à toutes les conséquences futures.

il s'agit certainement d'un gros contrat pour le groupe recydis mais s'il vous plaît messieurs les décisionnaires pensez à nos vies et celles de nos enfants. en vous remerciant de m'avoir lu et je l'espère à avoir contribué à l'abandon de ce projet monstrueux..

Cordialement

Mme Agnès pontois

Envoyé depuis mon mobile Huawei

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Recydis Rognac

De : teoteam

Date : 18/09/2018 20:26

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr, alexandre.capseta-palleja@bouches-du-rhone.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Habitant du quartier des Brêts Barjaquets nous nous sentons particulièrement concerné par l'implantation de la société Recydis sur le territoire de la commune à proximité de nos habitations.

La ville de Rognac possède déjà sur son territoire de nombreux sites dangereux liés aux industries de la pétrochimie et du traitement des déchets et nous pensons qu'il n'est pas souhaitable d'en accueillir de nouvelles. Dans le cas présent, il est de plus évoqué le traitement de l'amiante qui est un produit particulièrement cancérigène avec un risque pour la nappe phréatique qui alimente notre quartier.

Nous attendons de longue date une dépollution des cuves situées dans la zone de la grande bastide et une réhabilitation de ces terrains très touchés par des années d'activités industrielles avec des projet d'implantation de nouveaux logements et commerces ce qui va à l'encontre de ce projet d'installation.

Au nom du principe de précaution, je suis opposé à l'installation de la société Recydis sur le territoire de notre commune et souhaite que ma demande soit prise en compte dans le cadre de l'enquête publique publiée par la préfecture.

Vous remerciant par avance pour la prise en compte de mes remarques, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Patrick Teodori

[INTERNET] Non à l'implantation de cette usine près de nos ma...

Sujet : [INTERNET] Non à l'implantation de cette usine près de nos maisons

De : Valerie Zanzouri

Date : 18/09/2018 22:57

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Envoyé de mon iPhone

Sujet : [INTERNET] Re: Environnement

De :

Date : 19/09/2018 12:50

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

De :

A : pre-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Envoyé: mercredi 19 septembre 2018 12:44

Objet : Environnement

Mr le Préfet,

Suite au projet d'implantation de Recydis sur Rognac, je suis totalement contre.

En effet, ne souffre-t-on pas assez de la pollution qui engendre une population rognacaise majoritairement allergique.

Mr le Préfet nous attendons de vous que vous œuvrez pour la suppression de la pollution actuelle qui s'accroît de jour en jour, et non de nous en rajouter.

Je vais être directe, nous comptons, Mr le Préfet, sur vous, pour faire en sorte que nous puissions un jour pouvoir respirer à pleins poumons, sans tousser, se moucher sans cesse.

Notre ville, notre région, sont si belles!

Aidez-nous à protéger notre ville, Rognac, notre région, et sa population.

Donc en refusant ce projet d'implantation de Recydis serait la preuve que vous vous souciez de vos concitoyens.

Une rognacaise

Mme Hernandez Michèle

13340 Rognac

Sujet : [INTERNET] enquête publique

De :

Date : 19/09/2018 15:21

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Les habitants de ROGNAC et de tout le pourtour de l'Etang, on le sait déjà, sont sacrifiés, je dis bien sacrifiés car toutes les études faites au niveau de la santé de cette population montrent bien qu'il y a beaucoup plus de cancers ici que partout ailleurs en FRANCE. Trop c'est trop, pour toute chose il y a des doses à respecter, à ne pas dépasser et là on voudrait nous rajouter une entreprise de tri, transit et regroupement de déchets **dangereux** (termes exacts mentionnés en objet du courrier du Directeur Général de l'ARS (Agence Régionale de Santé) à Madame la Directrice Régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement PACA), on voudrait donc nous mettre en overdose, sous prétexte que l'on se dise une de plus ou une de moins, cela ne changera rien puisque nous sommes déjà sacrifiés...

Mais peut-être que cette fois-ci, il s'agit de la goutte d'eau qui fait déborder le vase et que c'est sans compter à la mobilisation de toute une population et je l'espère de toutes les collectivités locales.

J'ai cru comprendre à la lecture des différents documents annexés à cette enquête publique, entre autres au courrier du Directeur de l'ARS, qu'il n'y a pas de risque pour la population environnante, puisqu'il est dit en conclusion dans ce courrier *"Conformément à la circulaire du 9 Août 2013, les risques sanitaires chroniques n'ont pas été quantifiés, une évaluation qualitative est présentée. Elle conclut à un **impact sanitaire faible**"* mais de qui se moquons-nous ? Juste pour exemple, RECYDIS traitera, entre autres, les déchets d'amiante et on connaît parfaitement les dégâts occasionnés par l'amiante... Quid de toutes ces fibres d'amiante en cas d'incendie et de tous les autres déchets (pour rappel on demande à ROGNAC de récupérer toutes les poubelles de l'EUROPE, j'entends par poubelles tous les produits ou substances dangereuses). Il est vrai que le nuage toxique ne dépasserait pas l'enceinte du Site (comme le nuage de TCHERNOBYL n'avait d'ailleurs jamais atteint nos frontières !!!), d'ailleurs dans son Résumé non technique de l'étude des dangers, RECYDIS précise qu'en cas de problème, il n'y aurait pas de risque pour la population même la plus proche. Je cite *"Les différentes simulations réalisées mettent en évidence l'absence d'effet à l'extérieur des limites de propriété en cas de sinistre sur les installations RECYDIS. Aucune mesure compensatoire complémentaire à celles déjà existantes n'est donc nécessaire."* Tout est minimisé même le trafic routier supplémentaire que cela engendrerait, on nous parle de 9 rotations journalières, c'est faux car même si au début ce serait le cas, au fil des années le trafic ne ferait que s'accroître parallèlement à la productivité de l'entreprise d'ailleurs et donc encore plus de pollution et de risques... pour nous tous...

J'ose espérer un sursaut des autorités pour que ce projet ne se fasse pas, qu'on arrête enfin d'en rajouter à tous nos problèmes déjà présents de pollution (craqueur de LYONDELLBASELL, cheminée de SOLAMAT, chimie de l'Aubette... et bien d'autres encore...), oui, nous sommes "gazés" chaque jour à ROGNAC ainsi qu'aux alentours alors s'il vous plaît arrêter d'en rajouter, laissez-nous le peu d'air respirable que nous avons encore !!!

LAUZE Annie

Sujet : [INTERNET] ENQUETE PUBLIQUE

De :

Date : 19/09/2018 16:00

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Nous ne pouvons pas rester indifférents à l'implantation de cette nouvelle société à ROGNAC, même si nous sommes âgés aujourd'hui, nous pensons à nos enfants et petits-enfants. Nous savons très bien que RECYDIS est une entreprise polluante (traitement de déchets dangereux) et nous n'avons pas besoin d'en rajouter à ROGNAC ; en effet nous connaissons déjà trop les problèmes de pollution autour de l'Etang de Berre, nous sommes d'ailleurs montrés du doigt aux journaux télévisés comme étant la région la plus polluée de FRANCE, alors s'il vous plait STOP !

Nous pensons qu'il existe bien d'autres endroits, éloignés de toute population, pour implanter ce type d'établissement, il en va de la santé publique...

Merci de tout faire pour que cette Société ne s'implante pas dans notre ville déjà bien handicapée.

LAURIA Ange

[INTERNET] non à la société polueuse

Sujet : [INTERNET] non à la société polueuse

De : Patrick CLARES

Date : 19/09/2018 16:31

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

je suis contre l'installation de la Ste RECYSIS traitement des déchets dangereux sur la commune de ROGNAC, un village et une région déjà bien pollués par des différentes entreprises locales et environnantes (air et eau) et par le trafic routier, d'autant que la société RECYDIS traite des déchets nocifs pour la santé

Sujet : [INTERNET] Implantation usine déchets à Rognac

De : Chantal Pardigon

Date : 19/09/2018 16:52

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Mesdames, Messieurs,

Suite à l'enquête publique lancée sur les communes autour de l'étang de Berre pour une implantation à la Grande BASTIDE sur la commune de Rognac d'une usine de recyclage de déchets dangereux, je viens par ce mail vous signifier mon :

- REFUS TOTAL.

Rognac est déjà PLUS que POLLUÉ !

En vous remerciant par avance de votre action, recevez, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes respectueuses salutations.

Madame PARDIGON Chantal

Sujet : [INTERNET] remarques enquête publique traitement déchets dangereux Rognac

De : "Florence"

Date : 19/09/2018 17:30

Pour : <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Monsieur l'enquêteur public,

Une enquête publique est actuellement en cours sur l'implantation de la société Recydis sur la commune de Rognac,

pour la collecte, le recyclage et le retraitement des déchets industriels dangereux, issus de l'industrie ou des chantiers.

Je souhaite m'associer aux remarques pertinentes du conseil des sages de notre ville et y adjoindre quelques remarques :

Sur le plan de la localisation, il faut signaler la présence d'une école maternelle (environ 100 enfants) et d'une école primaire (environ 150 enfants) à moins d'un km à vol d'oiseau, il s'agit du groupe scolaire Gérard Kraemer.

De même, en contrebas, à 2 minutes, très proche de la D113, il y a une maison de retraite médicalisée, résidence EHPAD ORPEA de 70 résidents.

Que se passera t'il en cas d'accident industriel ? Quels genre de gaz toxiques et noirs pourraient inhaler ces personnes fragiles en cas d'incendie ? Qui les pompiers décideront ils de sauver en premier ? La D113 est embouteillée tous les soirs, comment se déplaceront ils ?

Pour info, cet endroit de la D113 est très dangereux, on y dénombre beaucoup d'accidents, voici des copier collé à la va vite sur internet :

23 janv. 2017 - Vous avez pu l'entendre dans l'info route sur maritima radio : il y a eu ce matin un accident impliquant 4 véhicules sur la D113 à Rognac, ... 10 janv. 2018 - Les sapeurs-pompiers sont toujours sur place, un accident de la circulation a fait un mort et trois blessés graves. Toutes les victimes étaient à ... maritima.info/depeches/info-route/.../46432/accident-sur-la-d113-a-rognac.html... Dans ces conditions, rajouter des poids lourds remplis de déchets dangereux est-il bien raisonnable ?

Par ailleurs, le quartier des Barjaquets compte environ 3200 habitants qui sont tous situés directement à proximité, qui seront impactés par les nuisances en particulier olfactives, le rapport n'est pas du tout précis sur les émissions olfactives, la liste des déchets n'est pas « exhaustive », ...ni sur le périmètre de récupération des déchets dangereux : PACA ? Plusieurs régions ? la France ? L'Europe ?

La présence de ce centre remet en question la possibilité de réhabiliter la zone de la grande Bastide pour rendre cette ville plus habitable, nos enfants n'ont aucun équipements sportifs à proximité, protégez notre espace vital, nos enfants en ont besoin et nous aussi !

Nous comptons sur vous.

Florence Cases

Sujet : [INTERNET] Recydis a Rognac

De : Irène RAYMOND

Date : 19/09/2018 21:35

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Nous sommes Contre cette implantation d'usine dangereuse.

ne crée pas pratiquement pas d'emploi (10 maxi)

trop près des habitations

le projet a de nombreuses zones d'ombres , qui peuvent ouvrir la porte à des activités sur le même site encore plus polluantes que prévues initialement.

la pollution olfactive n'est pas précisée, ni la liste des déchets à recycler

...

Les Rognacais ne souhaitent pas que de nouvelles usines polluantes puissent s'implanter sur leur territoire . Même dans le cas où elles s'installeraient dans des terrains déjà pollués par des sociétés en cessation d'activités .

Mme Irene RAYMOND

13340 ROGNAC

Envoyé de mon iPad

Sujet : [INTERNET] Opposition recydis

De : Emmanuelle Pelletier

Date : 20/09/2018 14:56

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour

Je tiens à vous faire part de mon inquiétude sur l'installation d'un site de recyclage de déchets dangereux sur Rognac. Notre ville est déjà bien assez entourée d'usine polluante classée Seveso. Nous pensons à l'avenir de nos enfants. Donc si ma voie peut compter, je m'oppose à ce projet.

Cordialement

Famille Pelletier

Envoyé de mon iPhone

Sujet : [INTERNET] Nicolas LAUZE de ROGNAC

De : NICO SICILIA

Date : 20/09/2018 15:05

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé, garanti par l'article 1^{er} de la Charte de l'environnement c'est une Loi constitutionnelle Française et il me semble bien que Rognac fait parti de la France je dis bien, il me semble car jusqu'à présent le pourtour de l'étang de Berre et Rognac particulièrement sont victimes d'une **Pollution industrielle lourde : entre autres voilà ce que titre des journaux nationaux : "deux fois plus de cancers autour de l'étang de Berre"**.

Une étude récente fait le lien entre la pollution atmosphérique industrielle du pourtour de l'étang de Berre et les risques sanitaires pour sa population.

Toujours aucune prise de conscience ?

Apparemment non car par facilité RECYDIS compte en rajouter en s'installant sur notre commune, RECYDIS est spécialisé dans le traitement de **déchets dangereux**, notamment l'amiante, si l'ARS PACA pense que 500 mètres suffisent pour ne pas impacter la population, je pense qu'il faut revoir leur copie et demander l'avis d'innombrables médecins car déjà les risques sanitaires de **'amiante** découlent du caractère **volatile** de ses fibres, je vous laisse imaginer avec le mistral régulier dans notre secteur ce que nous pourrions respirer si tout n'est pas effectué dans les règles de l'art...

A fortiori, combien de crèches, combien d'écoles à Rognac, censés être considérés comme des sanctuaires, vont être impactés, beaucoup trop, nous et nos enfants ne sommes pas des souris de laboratoire.

Certes, je conçois qu'il faut retraiter les déchets dangereux mais d'autres endroits en France, beaucoup plus reculés seraient plus propices à cette activité où notamment l'eau potable ne serait pas à proximité, où les premières habitations ne seraient pas à 500 mètres, mais à plusieurs kilomètres, cela serait déjà plus adapté car là nous parlons de traitement de déchets dangereux ! Le terme dangereux n'a pas été employé par un habitant d'attention moyenne de Rognac mais par la société qui veut s'implanter, aucun risque est maîtrisé à fond quand on retraite des déchets dangereux car les hypothèses de risques sont toujours sous évaluées par la société qui veut faire croire qu'elle maîtrise le sujet, nous le voyons bien à posteriori avec un exemple concret, la torche d'une autre entreprise locale qui ne devrait fonctionner qu'en cas d'urgence, fonctionne finalement à tout va avec de nombreuses nuisances, sans compter le tonnage de déchets dangereux exponentiel au fil du temps avec le développement de cette société.

Parlons également de la dévaluation immobilière, puisque si ça donne envie de quitter Rognac à bon nombre d'entre nous à cause de l'implantation de cette société, forcément les biens immobiliers perdront de leur valeur ! En plus d'avoir un risque pour leur santé, les Rognacais

n'ont pas à subir de pertes financières le jour où ils décideraient de vendre leur bien.

Nous nous sommes installés bien avant RECYDIS, cette société n'est vraiment pas la bienvenue, de plus les produits dangereux restent trop vagues hormis l'amiante quoi d'autres ? **Malheureusement Recydis a le code INSEE 3812Z qui englobe aussi le traitement des déchets nucléaires !!!!! alors c'est vrai que visuellement les radiations ne se voient pas mais quand on pense que lors des transports de ce genre de déchets le taux mesuré est démesuré par rapport aux normes et quand on connaît les dégâts sur la santé... Comment avoir confiance à une société qui garantit que rien ne sortira de son enceinte en cas de problème, même un enfant ne le croirait pas. Peut-être finalement que l'amiante sera leur déchet le moins pire.**

Je souhaite donc une prise de conscience des pouvoirs publics à ce sujet et d'annuler expressément l'installation de RECYDIS à Rognac, en application du « **principe de précaution** » **garanti par l'article 5 de la Charte de l'environnement (population trop proche ! Eau potable trop proche !)**

Cet article prévoit que « lorsque la réalisation d'un dommage, bien qu'incertaine en l'état des connaissances scientifiques, pourrait affecter de manière grave et irréversible l'environnement, les autorités publiques veillent, par application du principe de précaution et dans leurs domaines d'attributions, à la mise en œuvre de procédures d'évaluation des risques et à l'adoption de mesures provisoires et proportionnées afin de parer à la réalisation du dommage ».

De surcroît concernant la charte de l'environnement qui concerne l'affirmation du droit à vivre dans un environnement favorable à sa santé, il revient à l'État d'en affirmer le principe et d'en assurer la *garantie*, or à ce jour aucune garantie de l'État, pas assez d'avis de professionnels de santé, pas assez de recul sur les problèmes de santé pouvant en découler sur la population ; ABSENCE D'OBSERVATIONS de l'Autorité environnementale... Pourquoi ? Pour ne pas se mouiller ? A Rognac nous avons déjà trop subi avec la pollution, avant on ne connaissait pas vraiment, ou plutôt les pouvoirs publics fermaient les yeux sur les effets néfastes que cela pouvait avoir sur la santé aujourd'hui on sait, trop c'est trop ! Ne laissons pas RECYDIS nous empoisonner avec les déchets les plus exécrables de toute l'Europe que personne ne veut !

Nicolas LAUZE

Sujet : [INTERNET] Opposition au projet Recydis à Rognac.


De : Robin des Bois <contact@robindesbois.org>

Date : 20/09/2018 16:06

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Copie à : contact@mairie-rognac.fr

20 septembre 2018

 logo rdb

Destinataire : Monsieur le Commissaire-Enquêteur

Copie à : Monsieur le Maire de Rognac

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Robin des Bois est une association de protection de l'Homme et de l'environnement. Nous sommes informés de l'enquête publique concernant l'implantation par le groupe Paprec de l'entreprise Recydis, dévolue au tri, transit, regroupement et déchiquetage des déchets industriels dangereux, en lieu et place de l'ancienne usine Univar, qui exploitait un dépôt de produits chimiques. Le site est inscrit dans la base publique de données BASOL qui fait l'inventaire de tous les sites industriels qui ont pollués l'environnement.

La ville de Rognac, et au-delà les périmètres de l'étang de Berre et du golfe de Fos, sont hélas connus et reconnus pour leur taux élevé de pollution atmosphérique, une pollution due à la densité des industries chimiques et pétrochimiques, des installations de traitement de déchets et des transports induits. Il est donc impératif de redoubler de vigilance sur cette nouvelle activité qui, notamment en situation accidentelle venue de l'intérieur ou de l'extérieur du site, est susceptible d'aggraver l'état des lieux et les inquiétudes justifiées des populations.

Au-delà de ces préoccupations, notre attention est attirée sur la faiblesse de l'étude d'impact dans ce contexte urbanisé et industrialisé. La question est posée de savoir si toutes les hypothèses probables et pénalisantes ont été prises en compte.

Notre réponse est non.

Les précautions pour prévenir et pour maîtriser les incendies accidentels ne sont pas décrites. Le cloisonnement des différentes catégories de déchets et les distances de sécurité entre-elles ne sont pas explicités alors que certains déchets comme les solvants, les déchets cosmétiques et les bois créosotés dégagent au moment de la combustion des fumées toxiques pour le personnel et les populations riveraines. Ces fumées, à cause des vents violents connus dans la région, peuvent être transportées sur plusieurs kilomètres et retomber en partie sur les zones urbanisées ou naturelles.

L'étude d'impact ne mentionne pas les risques d'effets dominos avec les autres industries voisines, comme l'incinérateur de Solamat Merex (non cité dans l'étude d'impact) et Basell Polyolefines

(SEVESO seuil haut).

Elle ne précise pas non plus toutes les catégories de déchets dangereux liquides ou solides susceptibles d'être traités par Recydis, ni les quantités acceptables sur site. C'est le flou, comme si l'exploitant se réservait le droit de profiter d'opportunités diverses en provenance de sites pollués, d'industries diverses ou des ports.

Dans ces conditions, il est imprudent d'affirmer, ce que fait pourtant l'étude d'impact, que les risques de pollutions chroniques ou accidentelles sont faibles.

Les populations riveraines, les élus et, dans une certaine mesure, l'ARS craignent un risque supplémentaire de contamination des ressources en eau. Robin des Bois partage ces inquiétudes. L'étanchéité globale du site est fondée sur une dalle de béton préexistante, la qualité de cette dalle est discutable puisque les activités antérieures d'Univar ont conduit à une pollution des sols et des eaux souterraines par des solvants aromatiques, des solvants chlorés et des hydrocarbures.

De plus, la commune de Rognac est lassée d'être cernée depuis des décennies par des activités industrielles repliées sur elles-mêmes et négligeant le dialogue avec les habitants. Elle prévoit, dans les 10 années à venir, des aménagements, des extensions résidentielles et d'agrément à proximité du projet Recydis. Si ce projet se réalise, le développement de Rognac sera bloqué. Plutôt que de superposer les activités nouvelles de Recydis aux activités anciennes d'Univar, la priorité est, selon Robin des Bois, de dépolluer le site et de le rendre, dans la mesure du possible, compatible avec un autre usage qu'un usage industriel. Univar est une entreprise américaine de distribution de produits chimiques dans le monde. Elle a largement les moyens de contribuer à la remise en état du site si l'Etat français lui demande.

Compte tenu de toutes ces complexités, nous sommes étonnés que ce dossier n'ait pas suscité l'avis indépendant de l'autorité environnementale.

Pour toutes ces raisons, Robin des Bois est opposé à la poursuite de ce projet.

Espérant que vous tiendrez compte de nos observations, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, l'expression de nos salutations distinguées.

Jacky Bonnemains,
Directeur de Robin des Bois.

--

ROBIN DES BOIS

Association de protection de l'Homme et de l'environnement

Depuis 1985 / Since 1985

tel: +33 (0)1 48 04 09 36 - fax: +33 (0)1 48 04 56 41

www.robindexbois.org

[Twitter](#) | [Facebook](#)

Sujet : [INTERNET] Contre le projet recydis

De : Henri Beylerian

Date : 20/09/2018 16:08

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour

Par cette présente, je vous informe de mon opposition à l'installation de l'usine de recyclage de déchets dangereux.

Rognac est déjà assez polluée par les usines environnantes classées Seveso.

Pensons à l'avenir de nos enfants.

Cordialement

Famille Beylerian

Sujet : [INTERNET] Registre Enquête publique - Contre l'implantation sur le Site Recydis de Rognac d'une nouvelle usine de recyclage de déchets dangereux

De : Julie CHALUMEAU

Date : 20/09/2018 16:16

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour,

Je signe le registre car je m'oppose à l'implantation d'une nouvelle usine de recyclage de déchets dangereux (amiante, pile, batterie ...) à ROGNAC, à 500 m de mon habitation ainsi que tous les habitants des Barjaquets.

STOP à la pollution à ROGNAC, nous en avons assez !

Préservons notre environnement pour la santé de nos enfants et la notre !!!

Habitants de Rognac et des alentours, nous subissons déjà beaucoup trop ! Arrêtons de cumuler les pollutions !

Les augmentations de maladies notamment de cancer, asthme .. ont été prouvées pour les habitants du pourtour de l'Etang de Berre !!! c'est catastrophique ! STOP AUX USINE POLLUANTES !!

MME CHALUMEAU JULIE

13340 ROGNAC

Sujet : [INTERNET] PROJET ROGNAC TRAITEMENT DECHETS DANGEREUX

De : "s.lacomba"

Date : 20/09/2018 16:31

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Merci de prendre note de mon **OPPOSITION AU PROJET** sur **ROGNAC**.

Mme ABALOS

— Pièces jointes : —

SKM_C25818092016420.pdf

168 Ko

M. ET Mme ABALOS

13 340 Rognac

STOP !!!!

En tant que Résidente des Barjaquets, je m'oppose formellement au Projet de Création d'une activité de TRI, TRANSIT ET REGROUPEMENT DES **DECHETS DANGEREUX** !

Nous Rognacais, nous en avons assez de subir toutes ces Nuisances autour de l'**ETANG DE BERRE**.

Quel avenir auront nos enfants ??????? Doit-on fuir Rognac ??????????????

Par quelles maladies seront-nous touchés..... **CANCER** certainement ??????????????????

stop

à la pollution

Sujet : [INTERNET] Projet Recydis à Rognac

De :

Date : 20/09/2018 16:42

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

La lecture de cette première phrase du projet (ci dessous) fait frémir:

-Le projet envisagé par Recydis sur le site de Rognac prévoit les activités de tri, transit, regroupement de déchets dangereux, d'équipements électriques et électronique ; de sources lumineuses ; de piles, batteries, accumulateurs en mélange ; de déchets d'amiante ; de déchets dangereux, de déchets de bois créosotés, d'emballages vides souillés.

Je souhaite que monsieur le Préfet ai conscience du poids des mots utilisés dans ces quelques lignes et de l'impact qu'il y aura tant humainement que environnemental. Il est impératif qu'il s'oppose à ce projet. ROGNAC, les communes environnantes et leur population n'ont pas besoin d'un pollueur supplémentaire. Nous sommes déjà bien servis comme ça.

J'habite à VELAUX et je dis **NON** à ce projet.

Jean DIAGO

Sujet : [INTERNET] Contre l'installation de Recydis

De : karine ravel

Date : 20/09/2018 20:56

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Messieurs,

Merci de bien vouloir noter mon entière désapprobation au projet d'installation de Recydis sur Rognac.

Karine Ravel, maman de 4 enfants souffrant déjà de notre environnement nocif (asthme)

Sujet : [INTERNET] Observation relative à l'enquête publique

De : Romain DE CAMARET

Date : 20/09/2018 21:51

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour,

Je me permets de vous écrire pour vous exprimer mon désaccord quant à l'installation de l'entreprise Recydis à Rognac. En effet, habitant le quartier des Brets à quelques centaines de mètres du site, j'estime que ma qualité de vie et celle des membres de ma famille va encore se dégrader suite à cette installation. En effet, outre les produits dangereux stockés, l'augmentation du trafic routier et les émissions et le bruit produits, se rajouteront à toutes les pollutions sonores et environnementales déjà présentes sur Rognac.

Il est maintenant temps de prendre soin des abords de l'étang de Berre, et cela ne peut pas passer par l'installation de Recydis ici.

Avec mes respectueuses salutations.

Romain De Camaret

Envoyé de mon iPhone

Sujet : [INTERNET] Installation Recydis à Rognac

De : Katia de Camaret

Date : 20/09/2018 22:06

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Bonjour,

Ne pouvant me déplacer en mairie avec mes horaires de travail, je souhaite m'exprimer sur mon ressenti quant à l'installation de l'usine de traitement de déchets dangereux à Rognac.

Je me suis renseignée sur le projet, et bien que tout soit rédigé pour rassurer les riverains, je ne peux occulter que cette usine s'installerait à quelques centaines de mètres de chez moi seulement (j'habite le quartier des Brets), et qu'il s'agit de déchets dangereux.

Il y a déjà dans ce périmètre restreint une usine de traitements de déchets, qui produit une fumée fort désagréable et polluante, sans parler des raffineries un peu plus loin.

La départementale, seul accès reliant Velaux, Ventabren ou Coudoux à Rognac, à l'aéroport, à la gare TGV ou à l'accès à l'autoroute A51 via A7, est déjà bien engorgée. L'installation de Recydis ne ferait qu'augmenter le flux routier, qui plus est avec des poids lourds dont le bruit et la pollution sont supérieurs aux voitures.

Enfin, la mairie de Rognac envisage de dépolluer le site sur lequel Recydis veut s'installer, pour créer dans les années à venir une nouvelle zone d'habitations et de commerces de proximités. Ce projet de grande envergure améliorerait considérablement notre cadre de vie et participerait à la dépollution des contours de l'étang de berre, déjà bien marqués par les usines. L'installation de Recydis sur ce site empêcherait tout simplement ce beau projet.

Parce que je suis pour le maintien et l'amélioration des conditions de vie des Rognacais, plus particulièrement sur les quartiers brets/barjaquets, et parce que je souhaite que les pourtours de l'Etang de berre cessent d'être sans cesse plus pollués, je suis contre l'installation de Recydis à Rognac.

Je vous remercie de faire valoir mon avis à qui de droit.

Avec mes meilleures salutations,

Katia de Camaret

[INTERNET] implantation usine recyclage

Sujet : [INTERNET] implantation usine recyclage

De : chantal salliere

Date : 21/09/2018 09:19

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Je m'oppose à l'implantation de l'usine recydis sur la commune de rognac

Envoyé depuis l'application Mail Orange

Sujet : [INTERNET] Enquete publique RECYDIS Rognac

De : "Joseph LAURIA"

Date : 21/09/2018 11:51

Pour : <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Bonjour

Je suis habitant de Rognac ville coincée entre autoroute aéroport usines polluantes en tous genres. Nous vivons dans un environnement déjà très dégradé. Et j'apprends qu'une nouvelle unité de recyclage de matières dangereuses risque encre de s'implanter sur ma commune.

A Rognac nous avons déjà la chance d'avoir entre autres une usine classée à risque Seveso rien de moins. Chaque matin et chaque soir des routes et autoroutes engorgées bloquées avec des accidents quotidiens et on va nous glisser encore des camions transportant des matières dangereuses dans ce joyeux tohu-bohu. Mais comment décide-t-on de ces choses en haut lieu ?

Sommes-nous des sacrifiés ? Lors de visites chez différents médecins, ils me font régulièrement part de leurs inquiétudes par rapport à tous ces problèmes de pollution sur tout le pourtour de l'étang de Berre.

Nous sommes sans arrêt sollicités en tant que citoyens pour prendre conscience du risque écologique grave qui nous menace tous de plus en plus. On nous exhorte à faire des efforts et je trouve cela normal. Et ensuite on permet à de telles usines de s'installer sur un territoire déjà surpollué. Je trouve ça inadmissible et navrante la manière dont sont traités les citoyens.

Que dire de cette enquête publique qui a l'air de se dérouler en catimini loin de tout tapage médiatique dans l'indifférence la plus totale. Certes elle est sans doute rendue obligatoire par la loi mais pour être efficace il faudrait qu'elle soit rendue visible accessible à tous les citoyens pour qu'ils puissent vraiment donner leurs avis et que ces avis soient aussi entendus ! Voilà les bases d'une vraie démocratie moderne et responsable par rapport à tous les problèmes écologiques qui sont devant nous !

Cette usine ne serait vraiment que de trop à Rognac !

Joseph LAURIA

13340 ROGNAC

Sujet : [INTERNET] avis négatif

De : "Pierrette Bossy" <Pierrette.Bossy@orange.fr>

Date : 21/09/2018 13:46

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

La pollution tue 48 000 personnes au minimum par an en France dix-it le ministre de l'environnement .Tout autour de l'Etang de Berre ,de nombreuses usines sont installées et polluent déjà beaucoup notre atmosphère .Il n'y a qu'à regarder les statistiques sur le cancer pour constater le DANGER que nous , riverains courront chaque jour .Il ne faut absolument pas en rajouter .Et les fœtus ,les enfants , les personnes âgées, ?que risquent-ils ? certainement beaucoup de problèmes ...sans parler de risques cardiovasculaires ou asthmatiques.Donc non à un nouveau pollueur !!!

Pierrette Bossy habitante de Rognac déjà atteinte d'un cancer en 2002

Provenance : Courrier pour Windows 10

Sujet : [INTERNET] avis implantation recydis

De : gerard bossy

Date : 21/09/2018 14:21

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Ayant subit dans ma jeunesse l'explosion de la raffinerie de Feysin de Lyon je ne veux plus revivre cette traumatisante sensation .Habitant depuis 40 ans à Rognac je suis absolument contre (ainsi que ma famille) l'implantation de recydis qui va se trouver à 700m de ma maison .Les vents sont incontrôlables en cas d'incidents c'est une véritable bombe de matières dangereuses (1000 tonnes par mois) quant on trouve une bombe de 500 kg on fait évacuer les habitants dans un rayon de 1000 m .(déflagration) Alors que là en cas d'incident chimique ou de feux on fera quoi et si c'est la nuit ,on prévient la population comment ?.Avez- vous dans votre famille dcd du l'cancer , moi oui , plusieurs! Réfléchissez bien avant d'accorder l'autorisation de cette unité vous pourriez avoir des cauchemars la nuit toute votre vie en cas de perte humaine. Nous,la famille et la population de Rognac sommes donc opposés à cette implantation .

cordialement MR Bossy habitant de Rognac .Copie envoyée Mairie

Sujet : [INTERNET] Contre l'installation de Recydis

De : Ravel Olivier

Date : 21/09/2018 15:05

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Bonjour messieurs,

Merci de bien vouloir noter mon entière désapprobation au projet d'installation de Recydis sur Rognac.

Olivier Ravel, papa de 4 enfants souffrant déjà de notre environnement nocif (asthme).

Cordialement.



Garanti sans virus. www.avast.com

Sujet : [INTERNET] Remarques sur l'enquête publique relative au projet RECYDIS/Rognac
De : Philippe MASIA
Date : 21/09/2018 16:08
Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr
Copie à :

Bonjour M. Douce, Commssaire-enquêteur sur le projet RECYDIS-Rognac,

et encore merci pour nous avoir reçu sur Velaux le 12/09/18 avec mon épouse,
Christine MASIA ().

Vous trouverez ci-après comme promis nos remarques sur le projet :

1. En pj notre lot de remarques déposé le 12/09 lors de votre visite publique sur Velaux (légèrement complété)
2. Le le lien Maritima où le maire de Rognac adresse ses remarques et son action contre le projet : <http://www.maritima.info/actualites/societe/rognac/9866/rognac-le-projet-de-traitement-des-dechets-dangereux-inquiete.html>
3. **France 3 Provence Alpes CA a diffusé ce jour un reportage alertant sur ce dossier ; le maire de Rognac y est à nouveau intervenu.**
4. **Nous avons alerté l'association Robin Des Bois qui vous a adressé un mail le 20/09 en nous mettant en copie; assez édifiant.**

En vous souhaitant une bonne réception et au plaisir de lire vos conclusions,

Bien cordialement.

Philippe MASIA (Ingénieur Centrale Marseille - Ingénieur technico commercial chez le Groupe Orange)

adresse :

Tel :

Mail :

— Pièces jointes : —

projet de RECYDIS sur rognac.docx

840 Ko

Mme Christine MASIA

M Philippe MASIA (conjoint)

Mobile :

Velaux, le 21/09/2018

Objet : Vous trouverez ci-après nos remarques sur le projet RECYDIS sur Rognac

Les arguments ressortis de la réunion avec les quelques personnes présentes mais représentatives car travaillant dans les installations existantes, président d'Association de riverains et quelques riverains....

- 1) Argument économique ; il y a déjà 5 installations de traitement de DID à proximité de l'Étang de Berre avec un activité en décroissance. Donc à priori pas de besoin et risque de concurrence « négative ».
- 2) Argument technique ; il y aura sur ce site à la fois traitement de Déchets Industriels Dangereux et déchets Industriels non dangereux ce qui n'est pas la pratique courante et un vecteur supplémentaire de l'augmentation du risque. Est-ce que cette pratique a déjà été réalisée en France ?.
- 3) Augmentation de risques sur une zone où le risque est déjà important (voir 1) sachant que trop souvent une flamme de 100M de haut est présente sur le site (site du vapo craqueur), quid de l'interaction avec des fuites de produits inflammables..

Etude d'impact(réalisé par recydis)

Emissions ponctuelles pouvant survenir lors des opérations de reconditionnement de Déchets solvantés (transvasement de petits contenants dans des cuves de 1 m3).

Les éventuelles émissions de solvants sont diffuses.

Aucune estimation des émissions liées à cette activité n'est possible (opérations Ponctuelles, variabilité des produits reconditionnés, **impossibilité de réaliser des mesures, ...**).

[Page 66 sur 69](#)

- 4) Principe de précaution : Suite à AZF l'enquête toujours en cours par les experts n'explique pas la catastrophe, ne serait-il pas plus judicieux d'installer ces sites en zone non urbaine ? Ceci pose le problème de la localisation des activités à risques, de l'utilité de ces activités, de la sécurité des salariés et des habitants

Sachant que :

1. **absence d'observations de l'Autorité environnementale** émises dans le délai imparti de 2 mois concernant le projet Recydis (centre de tri, transit, regroupement de déchets) de ROGNAC (13340) elle pose le problème de la localisation des activités à risques, de l'utilité de ces activités, de la sécurité des salariés et des habitants
2. **préconisation de l'Agence régionale de santé (ARS)**. Le document précise **qu'un "dispositif anti retour d'eau doit être posé afin de protéger le réseau public d'eau potable"**. *"Si l'ARS soulève ce point, c'est que l'activité n'est pas si anodine que cela"*

On peut lire d'ailleurs dans l'étude d'impact de recydis ceci :

[page 66 sur 69](#)

Evaluation des enjeux

Au vu des éléments présentés précédemment (sensibilité environnementale, caractéristiques des substances), le tableau suivant présente les milieux récepteurs pouvant être impactés par les substances rejetées.

Milieu récepteur	Vecteur de transfert potentiel	Risque de transfert retenu	Remarque
sol	Infiltration	Oui	Le suivi environnemental du site a déjà mis en évidence un impact des anciennes activités sur l'environnement (pollution des sols et eaux souterraines).
Eaux souterraines	infiltration	oui	

[Page 46 sur 69](#)

RECYDIS procédera à un contrôle **annuel** de la qualité des eaux pluviales rejetées après traitement.

Seules les eaux pluviales seront **rejetées dans le milieu naturel**, après traitement par un séparateur à hydrocarbures.

[Page 68 sur 69](#)

« 4.3 Evaluation de l'exposition des populations

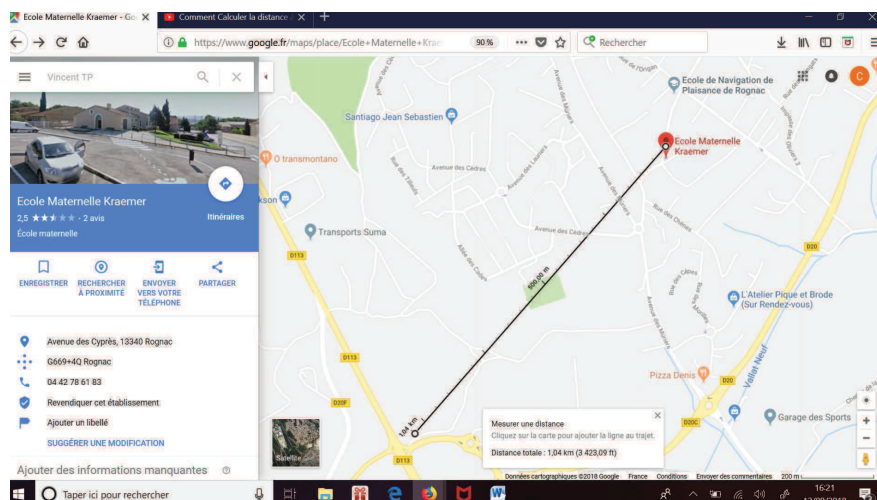
Comme indiqué précédemment, l'établissement ne sera pas à l'origine d'une pollution chronique du milieu étant donné la nature de l'activité et les mesures de prévention mises en place.

L'activité de l'établissement ne sera à l'origine d'aucun rejet polluant canalisé.

Le risque sanitaire lié à l'activité de RECYDIS est donc considéré comme acceptable »

Déterminé Par qui ?

A savoir que l'Ecole Maternelle Kraemer se trouve à 1km à vol d'oiseau de l'activité de Recydis



À noter :

AZF

Dernière hypothèse en date : celle du groupe «Préventique». Une fois encore, c'est du côté de la SNPE que les regards se tournent, en désignant la voisine d'AZF comme responsable de la catastrophe. Selon le site, relayé par les agences de presse, c'est une fuite de carburant de fusées provenant de la SNPE (qui produisait le carburant d'Ariane) qui serait à l'origine de l'explosion du hangar 221. L'occasion de relayer la vieille affirmation selon laquelle il y aurait eu deux explosions : la première dans la SNPE qui, provoquant des vibrations, aurait alors déclenché l'explosion de... deux bombes dormantes sous le hangar 221 de l'usine AZF

Sujet : [INTERNET] PROJET RECYDIS

De :

Date : 21/09/2018 16:32

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je vous informe par ce mail que je suis contre l'installation de Recydis sur la commune de Rognac et ses environs.

J'habite à quelques centaines de mètres de ce projet, et je constate malheureusement que notre commune souffre de la pollution des industries déjà en place et cela depuis de trop nombreuses années.

Les répercussions sur le plan environnemental sont trop incertains .

De plus à 500 mètres de ce projet d'installation, se trouve une école maternelle et primaire, vous ne pouvez pas exposer nos enfants à ce risque.

Il en va de notre responsabilité générale de s'opposer à cette installation pour l'avenir de nos enfants et de notre commune.

J'en appelle à votre sens de la responsabilité,.

Je suis contre RECYDIS dans notre commune et les communes environnantes.

Sauvons nos enfants et préservons notre santé et notre environnement.

Je vous adresse, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Cordialement.

LAURENCE BURDET

13340 ROGNAC

Tél :

Sujet : [INTERNET] Enquête publique ville de rognac

De : nadine cugat

Date : 21/09/2018 21:59

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Suite à l'enquête publique concernant l'implantation de la société recydis sur la ville de rognac
.Je suis formellement opposé à ce projet.

Cordialement

Mr et Mme Cugat

[INTERNET] bonjour

Sujet : [INTERNET] bonjour

De :

Date : 22/09/2018 16:11

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Habitante de rognac , je me situe en face du terrain que l'entreprise recydis veut exploiter, nous ne voulons pas d'usine de traitement de déchets dangereux, pour l'augmentation de camions que cela occasionnera, la ville est déjà saturée en véhicules, pour les odeurs, le risque, les nuisances

Nous ne voulons pas que notre ville soit sacrifiée , merci de tenir compte de notre qualité de vie, pour nos enfants, animaux, végétations,

Sylvie fontano

Provenance : Courrier pour Windows 10

Sujet : [INTERNET] Enquête public projet recydis

De : julien arnoux

Date : 22/09/2018 18:19

Pour : "Pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Je tiens à vous donner mon avis quand à la possible implantation d'un site de traitement de déchet toxique à 500m de chez moi.

Nous avons acheté avec ma femme une maison au 1228 avenue des mûriers au barjaquets en août 2016. Depuis nous eu droit à l'installation d'une antenne relais téléphonique à 100m de la maison... Maintenant on nous parle d'un site de traitement de déchets toxique... Ayant eu un petit garçon en février 2018 je me pose la question de savoir si je reste dans cette région ou si je déménage (le plus loin possible !). Vous comprendrez que la santé de mon fils vaut pour moi tout les emplois et les taxes que pourrez rapporter ce projet.

J'ai également du mal à comprendre pourquoi la région finance la rénovation de l'école primaire Kraemer aux barjaquets qui est à moins de 500m de ce site... Pourquoi rénover cet établissement si c'est pour empoisonné nos enfants ? Sans parler des risques pour l'eau potable et l'investissement qui va en relater pour assurer la sécurité de celle ci ainsi que l'absence d'avis d'une agence environnementale.

Vous aurez donc compris que je suis totalement contre ce projet et que je suis sur qu'il y a des terrains adaptés et surtout plus loin des premières habitations (et encore plus d'une école)

Mes salutations

Sujet : [INTERNET] Recydis

De : Danielle GALLINARO

Date : 24/09/2018 19:19

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Je vous informe que je suis contre l'implantation de la Société RECYDIS.
Notre région est déjà sinistrée par toutes les implantations industrielles déjà présentes.
Nos enfants respirent un air plus que pollué nous n'avons pas besoin de ça en plus.
Trop c'est trop ! Arrêtons le massacre !

Merci de l'attention que vous porterez à la population de notre région !

Danielle GALLINARO
ROGNAC

Sujet : [INTERNET] Recydis

De : Michel Gallinaro

Date : 24/09/2018 19:24

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Madame, Monsieur.

Je suis contre l'implantation de la Société RECYDIS à Rognac

Depuis des décennies nous souffrons de pollutions atmosphériques et nous avons assez donné sur ce plan là. Alors merci de ne pas en rajouter.

Merci de l'attention que vous porterez à la population de notre région !

Michel Gallinaro

06 65 40 86 54

Sujet : [INTERNET] Implantation Recidys

De : Jean-Michel Mazenq

Date : 24/09/2018 22:06

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Ne permettez pas l'implantation de cette société de recyclage de déchets sur notre commune. Les riverains de l'étang, dont nous sommes, paient déjà un lourd tribut en terme de nuisances sonores, olfactives et d'émissions polluantes. La municipalité porte d'autres projets sur cette zone, tout autant porteurs d'emplois et bien plus sécurisants quant à notre cadre de vie. Le bon sens doit l'emporter. Les Rognacais comptent sur vous.

Recevez l'expression de ma haute considération.

JE Mazenq

Sujet : [INTERNET] Questions - Enquête publique projet société Recydis Rognac

De : andre.canneddu

Date : 25/09/2018 07:43

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Copie à :

Nom : CANNEDDU

Prénom : André

Adresse : 13880 VELAUX

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je constate que le dossier ne présente :

- aucune liste **exhaustive** des déchets
- aucune analyse de risques (ou analyse d'impacts) **indépendante et crédible**
- aucune mention de l'axe routier majeur D113 (ex RN113) **à 50m de l'installation** sur lequel circule, chaque jour, **plusieurs milliers de véhicules**.

Je souhaiterais donc avoir des réponses aux **trois questions suivantes** :

1. Ne connaissant pas dans le dossier, de manière exhaustive, les déchets qui seront traités (et de fait les process mis en œuvre), ni les dangers qu'il peut y avoir à regrouper, accidentellement ou non, des produits potentiellement incompatibles et/ou instables (cas probable de l'explosion du site AZF) :

Est-ce que vous vous contenterez des dires du soumissionnaire Recydis qui explique que quelque soit l'incident, les conséquences ne dépasseront pas le périmètre du site ? Est-ce, selon vous, une affirmation crédible et sincère ?

2. Compte tenu du flou entretenu par le soumissionnaire sur la liste des déchets, il est impossible de savoir ce qui serait rejeté dans l'atmosphère en cas d'incendie (on sait déjà juste qu'il y aurait de l'amiante et probablement aussi du mercure issu des batteries...) :

Est-ce que vous pourriez donner un avis favorable à une telle installation sans pouvoir mesurer les risques que celle-ci pourrait faire peser, en cas d'incident, sur une zone déjà fortement urbanisée à 500 m et un axe routier majeur à 50 m ? (ex. explosion ou incendie comme **déjà produit avec AZF**).

3. La proximité immédiate du site, **à 50m du principal axe de circulation D113**, pourrait aussi avoir des conséquences tragiques en cas d'incendie ou explosion sur le site. Cette **route saturée qui surplombe l'installation** laisserait des voitures et leurs occupants coincés sous un nuage toxique et provoquerait la congestion du trafic alentour bloquant les secours :

Est-ce selon vous, un **risque acceptable** ?

Je vous remercie de bien vouloir m'apporter des réponses précises à mes trois questions.

Cordialement

André Canneddu

Sujet : [INTERNET] Projet installation site traitement de déchets industriels dangereux à Rognac

De :

Date : 25/09/2018 16:17

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Bonjour,

Je réside au lotissement les Brets à Rognac depuis le mois de mai 2017. Je suis étonnée qu'un tel projet puisse voir le jour étant donné les usines déjà en place. Les lotissements des Brets et des Barjaquets représentent une population importante et même un établissement scolaire est à proximité (école maternelle Kraemer). Pourquoi créer une Société de traitements de déchets industriels dangereux si près des habitations ? Un tel site devrait être obligatoirement être installé dans des zones non urbaines !

J'ai eu des retours sur les deux réunions qui ont eu lieu à Rognac et à Velaux qui me paraissent inquiétants, à savoir :

- Augmentation du risque sur une zone déjà à risque sur le site du vapo craqueur en marche régulièrement avec une flamme de 100 mètres de haut,
- Aucune estimation des émissions liées à cette activité (opérations ponctuelles, variabilité des produits reconditionnés, impossibilité de réaliser des mesures)
- Absence d'observations de l'autorité environnementale émises dans le délai imparti de 2 mois
- L'Agence Régionale de Santé (ARS) préconise l'installation d'un dispositif anti retour d'eau afin de protéger le réseau d'eau potable, ce qui ferait penser que le risque de pollution est bien réel !

En plus de la pollution, il y a des risques d'émissions sonores liées à l'activité du site : traitement des déchets, trafic des camions de transport des déchets...

Je suis opposée à ce projet et j'espère que la ville de Rognac sera préservée de l'implantation de cette nouvelle activité de tri, transit et regroupement et traitement de déchets dangereux sur le site Recydis.

Dans un reportage sur Maritima et France 3 PACA, le maire de Rognac est intervenu sur ce sujet et était plutôt favorable pour un projet immobilier et un complexe sportif (gymnase) dans cette zone.

En espérant que mon témoignage servira à faire avancer l'enquête publique dans le bon sens,

Cordialement.

Mme Karin PEREZ

Ce message et ses pièces jointes peuvent contenir des informations confidentielles ou privilégiées et ne doivent donc pas être diffusés, exploités ou copiés sans autorisation. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez le signaler à l'expéditeur et le détruire ainsi que les pièces jointes. Les messages électroniques étant susceptibles d'altération, Orange décline toute responsabilité si ce message a été altéré, déformé ou falsifié. Merci.

This message and its attachments may contain confidential or privileged information that may be protected by law; they should not be distributed, used or copied without authorisation.
If you have received this email in error, please notify the sender and delete this message and its attachments.
As emails may be altered, Orange is not liable for messages that have been modified, changed or falsified.
Thank you.

Sujet : [INTERNET] enquête publique avis

De : "MClarisse"

Date : 26/09/2018 19:39

Pour : <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Bonjour,

je tenais à vous faire part de mon opposition à l'implantation de la société de recyclage de produit dangereux "Recydis" sur la commune de ROGNAC.

Je suis résidente dans les Barjaquets, quartier de la commune de Rognac très proche de la zone incriminée, depuis 30 ans et nous n'avons pas été épargnés par les nombreuses industries pétrolières et autres qui sont proches de ce quartier (usines classées SEVESO). Les nuisances olfactives, les nuisances sonores, les fumées des torchères, l'aéroport et j'en passe. Mes enfants sont asthmatiques et souffrons de nombreuses allergies. Nous espérons fortement en l'aménagement d'une zone d'habitation, commerces, en remplacement d'usine polluante. Hors aujourd'hui c'est le découragement qui nous gagne avec ce projet encore plus polluant que ce que nous avons eu jusqu'à présent.

Je souhaite un peu de sérénité dans mon quartier et donc je m'oppose fermement à ce projet .

cordialement

Muriel Clarisse

les Barjaquets

13340 ROGNAC



Garanti sans virus. www.avast.com

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Recydis

De : borghesi alicia

Date : 26/09/2018 20:12

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour,

Je me permets de vous adresser ce mail afin de vous faire part de mon avis concernant le projet Recydis à rognac.

Je suis totalement contre l'implantation de ce projet car je dis **NON** au risque d'un nouveau centre de stockage de déchets dangereux, **NON** à de nouvelles nuisances olfactives, et enfin **NON** à l'arrivée de ce nouvel acteur qui n'est pas du tout spécialisé dans le traitement des déchets toxiques et qui sera implanté bien plus près encore du quartier Les Barjaquets de Rognac.

Nous avons la chance d'avoir encore une ville préservée et nous souhaitons que cela perdure dans le temps.

J'espère que beaucoup de personnes se mobiliseront pour que ce projet ne voit pas le jour sur rognac.

Merci.

Alicia Borghesi

Habitante de rognac quartier les fré gates

Sujet : [INTERNET] stop à la pollution

De : Maryline GIMONDO

Date : 26/09/2018 20:55

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour,

J'ai appris le projet d'implantation d'une activité de tri et de traitement de déchets dangereux sur la commune de Rognac, à quelques centaines de mètres du lotissement (Les Barjaquets) où je réside avec ma famille.

Je suis extrêmement choquée par un tel projet et par l'idée même que nos instances décisionnaires puissent l'accepter. Nous sommes dans une zone déjà bien abimée et bien polluée par toutes sortes d'industries. Arrêtons ce désastre et amorçons un tournant en faveur de l'environnement et donc de l'avenir de l'humanité. Ne laissons pas une poubelle à nos enfants et protégeons-les de toutes ces toxicités.

Il est de votre devoir de protéger les populations.

STOP à la pollution!!

STOP à ce projet !!

GIMONDO Maryline

Les Barjaquets

13340 ROGNAC

Sujet : [INTERNET] Recydis

De : Albaret

Date : 26/09/2018 21:12

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Il est vraiment anormal d'envisager une nouvelle implantation d'une société pour stoker et recycler des matières dangereuses après la Solamat qui n'est distante de quelques centaines de mètres et aussi près des habitations je ne manquerais pas de le faire savoir autour de moi et dans les réunions d'oppositions à venir

Envoyé de mon iPad

Sujet : [INTERNET] Questions à l'attention de M. le Commissaire enquêteur - Enquête publique projet Recydis Rognac

De : Evelyne CANNEDDU

Date : 26/09/2018 21:41

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Nom : CANNEDDU

Prénom : Evelyne

Adresse : 13340 ROGNAC

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je souhaiterais avoir des réponses aux différents points suivants :

1. Cette installation va à l'encontre des orientations et projets du PLU envisagés pour cette zone de la Grande-Bastide votés par le conseil municipal de la ville de Rognac en 2017. Ce projet de PLU a fait l'objet d'une consultation citoyenne. Ne pensez-vous donc pas qu'en flouant la démocratie locale et la volonté des habitants, ce projet ne présente un risque important de désordre à l'ordre public ?

2. La société Paprec, qui souhaite développer cette activité, est une société internationale. Elle peut donc potentiellement rapatrier toutes sortes de déchets toxiques venus du monde entier en s'installant chez nous. Si l'activité se développe :

Quelles garanties a-t-on que notre ville ne va pas devenir la poubelle du monde en rapatriant, à terme, des déchets de toute nature des autres pays ?

3. Pourquoi ne parle-t-on pas dans ce dossier de la D113 (ex. RN.113) qui surplombe le site à proximité immédiate ? L'installation envisagée par Recydis fait peser un risque supplémentaire sur des centaines d'automobilistes qui seraient bloqués dans leur voiture dans un nuage toxique en cas d'incendie. En effet, cet axe routier majeur (et régulièrement saturé) se trouve en surplomb à 50m de l'installation...

Pensez-vous comme Recydis, que les rejets toxiques d'un incendie ne dépasseront pas les clôtures du site ? (comme avec la catastrophe d'AZF ?...)

4. On ne peut être juge et partie avec la santé et la vie des habitants : L'absence d'analyse de risques et d'étude d'impacts indépendantes ne fait que renforcer le manque de transparence et de sincérité de ce dossier.

5. Est-ce que cette société a souscrit une assurance spécifique auprès d'un organisme tiers qui paiera à sa place les frais de **dépollution** des territoires

qu'elle occupe lors de son départ si elle n'est pas en état de le faire ? Va-t-on laisser des terres irrémédiablement polluées à nos enfants ? Quelles sont les garanties fiables de dépollution en fin d'exploitation ?

6. Est-ce que l'entreprise Recydis présente les garanties suffisantes pour couvrir le risque financier d'un accident sanitaire majeur (potentiellement mortel) en cas d'incendie, avec des populations coincées sous un nuage hautement toxique (amiante, mercure...) à 50m d'un axe routier majeur et à 500m d'un quartier de près de 4000 habitants ? A défaut, qui paiera ?

Enfin, comment serait-il possible de donner un agrément à cette société qui est incapable de fournir la liste exhaustive des déchets qu'elle sera amenée à traiter ? Comment s'assurer, dans ces conditions, de sa maîtrise des process ? Comment s'assurer de la stabilité et de la compatibilité des déchets réceptionnés alors que le soumissionnaire, lui-même, n'en connaît pas la liste exhaustive ? Comment évaluer le **danger potentiellement mortel** pour les populations riveraines et les automobilistes de la D113 d'un simple incendie sur le site visé ?

Vous remerciant par avance pour votre réponse à ces interrogations.

Cordialement

Evelyne Canneddu

Sujet : [INTERNET] Projet recydis sur Rognac

De : Martine Signoret

Date : 27/09/2018 09:45

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Par cet e-mail je fais part de mon opposition à ce projet dangereux pour la commune et ses habitants. Nous sommes déjà suffisamment impactés au niveau pollution autour de Rognac!

Martine Signoret

Sujet : [INTERNET] Opposition au projet Recydis Rognac -YANN BOCABEILLE

De : Yann Bocabeille <bocabeille.yann@gmail.com>

Date : 27/09/2018 10:00

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour,

Nous vous écrivons ce mail afin de vous faire savoir que nous sommes opposés au projet Recydis sur la commune de Rognac.

Nous nous joignons au Collectif Libairté de la commune de Velaux et à l'association ABB (Association des Brêts et Barjaquets) de Rognac.

De plus, de nombreuses pétitions sont créés sur les sites Change.org afin de vous démontrer notre opposition a ce projet :

- <https://www.change.org/p/monsieur-le-maire-de-berre-l-%C3%A9tang-pr%C3%A9servez-votre-environnement-sauvez-l-%C3%A9tang-de-berre-et-ses-environs>

- <https://www.change.org/p/pierre-dartout-un-air-plus-sain-autour-de-berre-l-%C3%A9tang>

- <https://www.change.org/p/monsieur-le-maire-de-berre-l-%C3%A9tang-pr%C3%A9servez-votre-environnement-sauvez-l-%C3%A9tang-de-berre-et-ses-environs/u/23223823>

En vous remerciant de prendre en considération ces pétitions et notre santé/environnement,
Salutation.

--

Yann Bocabeille

Président

Association AML - Association des Motards de Lancon de Provence

15 Allée des Saules

13340 Rognac, France

Mobile : 0033(0)6.65.76.09.08

[INTERNET]

Sujet : [INTERNET]

De : beatrice banos

Date : 27/09/2018 13:14

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Non à ce projet . Trop près des habitations, les jours de mistral , que se passera t il

Sujet : [INTERNET] projet de création d'un site de déchets dangereux à Rognac

De : Raymond TOURNAYRE

Date : 27/09/2018 14:48

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

e

Trop c'est trop !!!!!!! notre village est déjà entouré de sites de traitement de déchets ou d'usines générant des émissions d'effluves plus ou moins néfastes pour la santé des habitants.

Pour mémoire, nous subissons depuis des années les nuisances de :

- LyondellBasell (ex shell)
- Solamat
- Véolia
- Valortec
- Butagaz

Pourquoi vouloir implanter une nouvelle usine à près de 500 mètres des premières habitations ?

Peut- être souhaitez vous une augmentation du nombre de résidents victimes de cancers ou autres ?

En région PACA, il existe certainement d'autres sites loins de toute habitations.

Peut-on espérer que le bon sens l'emportera pour éviter cette installation ?

R.Tournayre

LyondellBasell (ex Shell)

Sujet : [INTERNET] Non à la pollution

De : Valérie Dayon

Date : 27/09/2018 18:12

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour,

Je me permets de vous adresser ce mail pour vous informer de mon refus d'un projet de création d'une activité de tri avec des déchets dangereux près du quartier des Baraques à Rognac.

Je pense à ma famille, à mon fils de 6 ans, à mes voisins, aux habitants de Rognac qui comme moi ont envie de vivre dans un environnement sain et qui auraient préféré un investissement dans un parc, un espace vert, un complexe sportif de plein air... Mais pas de se retrouver un site de produits dangereux.

Écoutez-nous, entendez-nous!!!

Merci de bine vouloir répondre à la volonté de vos concitoyens.

Cordialement

Valérie Dayon

Habitant de 2014 au

Sujet : [INTERNET] non a l usine recydis

De : vninou

Date : 27/09/2018 20:48

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

par ce mail je vous fais part de mon refus catégorique a l implantation de l'usine de recyclage recydis. nous devons prendre soin de nos terres et penser à nos enfants et leur laisser une région prospère. quelle catastrophe se serait de rajouter ceci a tous ce que nous supportons déjà entre l aéroport, le d'usine de lyondelbasel et la solamat. ... nous avons assez pollué nos organisme..... merci de prendre en compte Í avis des citoyens très inquiets.

Envoyé depuis l'application Mail Orange

Sujet : [INTERNET] Contre l'implantation de Recydis sur ma commune

De : vincent

Date : 27/09/2018 21:12

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

En tant que rognacais sachez que je m'oppose fermement à l'implantation de la société Recydis sur ma commune.

Nous vivons déjà au milieu d'un millefeuille de sources de pollutions : réseaux routiers, aéroport, industrie pétrochimique qui nous a particulièrement gâtés cette année, la Solamat qui nous distille de douces effluves d'incinération... Autour d'un étang sacrifié... Et maintenant ce serait de l'amiante, à moins de 500m d'habitations, d'écoles, dans une région sujette aux vents...

NON et STOP

Vincent BOURRILLON.

Envoyé depuis l'application Mail Orange

Sujet : [INTERNET] Usine de recyclage à ROGNAC

De : ALFONSI Christelle

Date : 27/09/2018 23:36

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Le projet de construction d'une usine de recyclage de déchets dangereux sur le village de Rognac est un véritable scandale.

Nous vivons déjà dans un environnement très pollué, n'existe t il pas d'autres endroits pour implanter ce genre d'usine ???

Tout autour de l'étang de Berre, nous sommes de plus en plus nombreux à souffrir d'allergies, et de problèmes respiratoires. Faut il attendre que nous développiions tous un cancer pour réagir ???

J'espère, Monsieur le Préfet, que vous reviendrez sur votre décision et que cette usine ne verra pas le jour.

Cordialement

[INTERNET] Non à l'implantation de recydis ! Marre d'être une...

Sujet : [INTERNET] Non à l'implantation de recydis ! Marre d'être une population sacrifiée !

Mr et Mme Sauvi

De :

Date : 28/09/2018 10:32

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Envoyé depuis mon téléphone Orange

Sujet : [INTERNET] Implantation usine RECYDIS à Rognac

De : gerardsapor

Date : 28/09/2018 16:10

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Je suis contre cette implantation dans notre commune, notre ville disposant hélas de plusieurs sites de type SEVESO.

Envoyé depuis mon smartphone Samsung Galaxy.

Sujet : [INTERNET] Consultation projet recydis

De : robert bianchini

Date : 28/09/2018 18:26

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Les rives de l'étang seraient-elles vouées à ne recevoir comme projets industriels lourds seulement ceux issus d'industries à caractères dangereux et polluants?

La population qui habite les villes autour de l'étang de Berre et de ses environs proches doivent à tout jamais ne connaître et ne s'habituer qu'aux types de nuisances que procurent déjà l'industrie pétrochimique, l'aéroport de Marignane et autres sociétés de traitements de déchets ? En soit, serait-elle sacrifiée?

Si le nouveau projet de traitement de déchet qui a été déposé par la société RECYDIS, et qui veut s'installer sur la commune de Rognac, recevait un avis favorable, les réponses à mes questions seront; OUI.

Comme citoyens, il n'y a pas un jour où nous ne sommes pas sollicités pour prendre conscience du risque écologique qui plane sur nos têtes et nous menace de plus en plus. On nous demande de faire des efforts en vue de respecter l'environnement. **Je trouve cela normal et j'y suis favorable.** Dans le même temps, on ne va pas permettre à une telle industrie à venir s'installer dans une zone déjà fortement sacrifiée en matière d'environnement. D'autant que ce projet cache de nombreuses zones d'ombre (Amiante, Provenance des produits, etc ...)

Ce n'est pas sérieux. Ce n'est pas acceptable. C'est un non-sens. Le bon sens doit l'emporter.

Je me prononce **contre**.

Dans l'étude d'impact relatif à l'implantation de cette usine de traitement de déchets, un paragraphe fait référence aux voies d'accès, dont notamment la D113. Déjà, de nos jours, celle-ci est plus que fortement saturée notamment aux heures de grandes circulations (7/9h et 17/19 h), sans oublier la seule voie d'accès à l'A7, A cet égard, c'est même inadmissible qu'aucun projet ne semble voir le jour pour résoudre ce problème récurant.

Merci de l'attention que vous porterez à mon message, tout comme sur la santé des riverains de l'étang de Berre, de celles et ceux de Rognac et aussi surtout, de nos enfants.

Cordialement

M.Robert BIANCHINI

Résident à Berre l'étang

Sujet : [INTERNET] Fwd: Recydis

De : Albaret

Date : 28/09/2018 20:02

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

Expéditeur: Albaret

Date: 26 septembre 2018 à 21:12:32 UTC+2

Destinataire: pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Objet: Recydis

Albaret jean marc

13130 berrel'etang et

13340 Rognac

Il est vraiment anormal d'envisager une nouvelle implantation d'une société pour stoker et recycler des matières dangereuses après la Solamat qui n'est distante de quelques centaines de mètres et aussi près des habitations je ne manquerais pas de le faire savoir autour de moi et dans les réunions d'oppositions à venir

Envoyé de mon iPad

Sujet : [INTERNET] Refus implantation recydis Rognac

De : moniquedelagarde

Date : 29/09/2018 08:00

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Je suis tout a fait opposée a l'installation d'une usine de traitement de déchets sur la commune de Rognac déjà bien touchée dans son environnement par la pollution .

Je signe donc la pétition pour refuser la venue de recydis sur la commune.

Sujet : [INTERNET] Implantation d'une usine RECYDIS ROGNAC Avis: CONTRE

De : Daniele

Date : 29/09/2018 08:55

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour,

Je vous adresse mes explications concernant l'implantation de la société ci-dessus en objet, particulièrement en ce qui concerne la pollution suffisamment existante dans ce secteur.

Ce sera pour ma part **un avis négatif** en vue de cette considération.

Préambule:

Autour de l'étang de Berre et particulièrement la ville de ROGNAC, les Industries polluantes sont nombreuses même si dans le temps passé elles le furent encore plus.... Le taux de cancer y est très (trop) élevé (*j'en suis moi même victime et mon mari est décédé d'un cancer généralisé du médiastin*). Je suis témoin, dès que le vent se met à souffler **et ce de manière régulière des lâchages de torche**. La fumée opaque et noire se répand bien avant et longtemps avant que la flamme n'apparaisse. On se demande où en sont les contrôles et les pénalités sous couvert de droit de pollution. Le prétexte d'un incident de production n'est certes pas pour la population une raison valable **puisque'elle engendre des effets néfastes pour la santé**. Ainsi comprenez bien pourquoi les habitants **ne veulent plus d'usines polluantes proches**.

Site d'installation:

En regard de mon préambule, néfaste à l'environnement déjà suffisamment surchargé en pollution, cette implantation d'usine nouvelle recyclant des DID (et notamment de l'amiante) proche d'habitation est pour le moins déconseillé.

Des projets de vie tout proches de cet emplacement doivent voir le jour dans cette zone de la Grande Bastide. **Les enfants fréquentant ces lieux doivent évoluer dans un environnement non pollué**.

On combat les poussières d'amiante et là on va en rajouter! Le dossier d'enquête est très peu développé pour donner aux habitants l'assurance d'un aménagement les préservant de toute source de pollution, voir utopique, sachant que le risque zéro n'existe pas,

Conclusion.

AVIS NÉGATIF

Cordiales salutations

Danièle CURA

13340 ROGNAC

Sujet : [INTERNET] ENQUETE PUBLIQUE INSTALLATION USINE RECYDIS

De : "flo. rubert"

Date : 29/09/2018 10:18

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour Monsieur le préfet,

Je suis tout à fait opposée à l'installation d'une nouvelle usine de retraitement des déchets dangereux à Rognac.

Habitante des Brêts Barjaquets j'estime qu'il y a suffisamment de pollution environnante et qu'il n'est pas raisonnable qu'une usine de plus vienne s'installer à 500 mètres de nos habitations.

Notre maire a des projets pour cette zone et il est grand temps de penser au futur et de nous aider à développer notre secteur avec des industries propres !

Nous habitons un secteur des BDR plus connu pour sa réputation de coin pollué alors qu'il pourrait être mis en valeur.

Nous subissons l'autoroute, l'aéroport et les usines .

Personnellement je l'accepte puisque c'était là avant moi ... mais ce n'est pas une raison d'en rajouter !

De plus ce projet n'est pas cadré , trop de blancs et de on verra ! beaucoup de risques pour 10 emplois !

Nous ne sommes pas la poubelle des BDR ... partageons la pollution et les risques . Il n'y a aucune raison que des communes soient protégées car touristiques ou plus riches .

Nous aussi méritons un environnement sinon sain disons moins pollué !

J'espère que vous saurez prendre la bonne décision pour la population de Rognac et des communes limitrophes.

Florence RUBERT

Sujet : [INTERNET] IMPLANTATION DE L'USINE RECYDIS A ROGNAC

De : Christophe RUBERT

Date : 29/09/2018 12:06

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour,

Par ce mail je souhaite exprimer mon refus total de l'implantation de l'usine RECYDIS à ROGNAC.

Je me sens particulièrement concerné habitant les brêts / barjaquets.

ROGNAC est une commune où il y a déjà beaucoup d'usines avec des activités polluantes ! Rien ne justifie qu'il y en ai une de plus.

Le projet laisse apparaître beaucoup de zones d'ombres .

Je ne veux plus que des usines polluantes s'installent dans le secteur , nous avons déjà notre quota !

Nous comptons sur vous pour refuser ce projet d'installation qui fera courrir un risque supplémentaire en matière d'environnement et de santé.

Christophe RUBERT

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Recydis Rognac

De : Michel Zaglio

Date : 30/09/2018 11:19

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr, alexandre.capseta-palleja@bouches-du-rhone.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Habitants du quartier des Brêts Barjaquets à Rognac nous sommes opposés à l'implantation de la société Recydis sur le territoire de la commune à proximité de nos habitations.

La ville, sur son territoire, compte suffisamment de sites dangereux liés aux industries de la pétrochimie et du traitement des déchets et nous pensons qu'il n'est pas souhaitable d'en accueillir de nouveaux. Dans le cas présent, il est de plus évoqué le traitement de l'amiante qui est un produit particulièrement cancérigène avec un risque pour la nappe phréatique qui alimente notre quartier.

Au nom du principe de précaution, nous sommes opposés à l'installation de la société Recydis et souhaitons que notre demande soit prise en compte dans le cadre de l'enquête publique publiée par la préfecture.

Vous remerciant par avance pour la prise en compte de nos remarques, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

M. et Mme ZAGLIO Michel et Jocelyne



Garanti sans virus. www.avast.com

Sujet : [INTERNET] Avertissement

De : Alexandra Herve

Date : 30/09/2018 19:27

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour

Je tenais simplement a vous communiquer mon opposition face à l'implantation de cette société de recyclage.

En effet je pense que rognac a déjà subi suffisamment de préjudices environnementales sur ces dernières années.

Au contraire il serait judicieux de faire en sorte que l'utilisation de cette zone soit enfin un bénéfice tant sur l'aspect écologique, économique et humain et au vu de ce projet il ne rentre en aucun cas dans ces critères.

Trop de controverse pourquoi agrandir une école maternelle et primaire située à 500m? Vous rendez vous compte des conséquences que cela risque d'y avoir sur ces petits êtres qui n'ont rien demandé c'est de l'inconscience!!!!

Si le projet est validé beaucoup d'entre nous partiront réfléchissez à ce que cette zone risque de devenir ensuite !!!!

Je reste à votre disposition pour échanger

Cordialement

Alexandra Hervé

13349 rognac

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Opposition

De :

Date : 30/09/2018 20:00

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Scandale écologique a Rognac !!!!

Comment peut-on envisager d'implanter une structure de recyclage d'amiante aussi proche d'une zone urbanisée de plus de 4000 habitants qui plus est à deux pas d'une très grande école maternelle et élémentaire donc à proximité quotidienne d'enfants très jeunes ?

Comment peut-on passer outre un projet d'urbanisation de cette zone propose par la Mairie, un projet beaucoup plus écologique et bienvenu dans une zone déjà trop polluée ?

Comment peut-on envisager un projet qui n'apportera absolument rien puisque 10 emplois seulement sont prévus ?

Comment passer outre l'avis des habitants pour un projet impactant leur santé et celle de leurs jeunes enfants ?

Comment faire croire qu'il n'y aura aucun danger ?

C'est une très lourde responsabilité que d'accepter un tel projet dans cette zone

Violin Marie Christine

Chevalier de l'Ordre du Merite National

Officier des Palmes

Sujet : [INTERNET] HONTEUX

De : Stéphane Souzeau

Date : 30/09/2018 22:56

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Comment est t'il possible qu'une société de dépollution de produit dangereux puisse venir s'installer à 400 mètre à peine d'habitation de plus de 2000 âmes... A l'heure ou l'écologie est partout et surtout dans les taxes je ne peux croire que vous allez laisser paprek installer ce centre de traitement.

Il est évident que ce centre va polluer et empoisonner notre air...

Agissez En interdisant ce centre , merci

Mr Souzeau Stéphane

Sujet : [INTERNET] Non au projet recydis

De : Marie-Christine Violin

Date : 01/10/2018 01:06

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Ce projet serait un scandale écologique pour la ville de Rognac et ses environs !!!!

- . Comment peut-on envisager d'implanter une structure de recyclage de déchets dits « dangereux » dont de l'amiante aussi proche d'une zone urbanisée de plus de 4000 habitants qui plus est, à deux pas d'une très grande école maternelle et élémentaire donc à proximité quotidienne d'enfants très jeunes ?**
- . Comment peut-on passer outre**

- le projet d'urbanisation de cet endroit propose par la Mairie, visant à réhabiliter une zone déjà lourdement touchée ?**
- . Comment peut-on envisager un projet qui n'apportera absolument rien a la ville puisque 10 emplois seulement sont prévus ?**
 - . Comment peut-on passer outre l'avis des habitants pour une décision qui impactera leur santé et celle de leurs jeunes enfants ?**
 - . Comment demander aux habitants de trier leurs déchets quand l'air qu'ils respirent sera encore plus pollué (qu'il ne l'est**

déjà) selon le projet « par le passage des camions » mais surtout par « certains composés volatiles liés aux déchets » ?

- . Comment dans un tel environnement promouvoir auprès des jeunes une éducation citoyenne environnementale ?**
- . Enfin comment faire croire qu'il n'y aura aucun danger engendré par une nouvelle pollution atmosphérique qui n'est pas niée dans l'écriture du projet mais juste minimisée ?**

C'est une très lourde responsabilité que d'accepter une telle implantation dans cette zone déjà

**trop sinistrée au niveau de l'air, du
bruit, du paysage**

**Violin Marie Christine
Chevalier de l'Ordre du Merite
National
Officier des Palmes Académiques**

Envoyé de mon iPhone
Marie Christine Violin

Sujet : [INTERNET] recydis

De : pref13@hebergement2.interieur-gouv.fr

Date : 01/10/2018 11:48

Pour : pref-environnement@bouches-du-rhone.gouv.fr

L'information suivante a été collectée:

Vous êtes: particulier

Nom: DAGUET

Prénom: FABIENNE

Date de naissance: 29/10/1948

Adresse électronique:

Adresse postale:

Code postal: 13340

Ville: rognac

Téléphone:

Télécopie:

Sujet: recydis

Destinataire: Environnement

Message: je souhaite m'opposer au projet d'implantation à Rognac de Recydis qui ne présente pas les conditions de sécurité environnementale

Caractères de sécurité.: *****

Sujet : [INTERNET] usine de retraitement de l'amiante

De : alain bardonnanche

Date : 01/10/2018 15:49

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

mR bardonnanche alain

13340 Rognac

Monsieur

Je suis fermement opposé a la construction d'une usine de retraitement de l'amiante sur la commune de Rognac,déjà très impactée par des pollutions permanentes.

Recevez ,Monsieur ,mes salutations distinguées



Garanti sans virus. www.avast.com

Sujet : [INTERNET] construction usine déchets toxiques

De :

Date : 01/10/2018 16:35

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

je soussignée Bardonnanche Suzanne habitante de la commune de Rognac élève une protestation contre le projet de construction d'une usine de retraitement de déchets toxiques sur cette même commune , notre village étant déjà suffisamment entouré d'entreprises polluantes .Avec mes salutations



Garanti sans virus. www.avast.com

Sujet : [INTERNET] Création d'un site de regroupement et tri de déchets dangereux

De : Tancred azzo

Date : 01/10/2018 22:48

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour M. Gilles Douce, commissaire enquêteur

Je suis contre la création du site Recydis sur Rognac parce que je considère que un tel site c'est un danger pour l'environnement surtout si près du site CDH (Seveso seuil haut) et aussi seulement à 500 m des premières maisons.

Veillez recevoir mes salutations

Azzopardi Tancred

Sujet : [INTERNET] projet recydis

De : Marie-France BOUTIER

Date : 02/10/2018 10:24

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Mme Boutier

13880 Velaux

Mr le Préfet

Je me permets de vous contacter pour vous annoncer mon opposition totale à ce projet d'implantation de la société Recyclis sur la commune de Rognac .

Je ne crois nullement aux promesses des industriels de non pollution et risques zéro des populations environnantes . Nous sommes déjà fortement impactés par l'industrie de Berre , alors pensez à nos enfants et à leurs santé.

Prenez le temps de relire l'étude menée par Air Paca . Avec mes remerciements anticipés.

Étang de Berre : une étude fait le lien entre pollution industrielle et risque sanitaire

Décryptage

Violette Artaud

26 Jan 2018 3

Air Paca, l'association de mesure de la qualité de l'air agréée par l'État, vient de publier une étude qui fait clairement le lien entre la pollution industrielle et certaines pathologies. Un lien qu'une enquête universitaire avait déjà mis au jour. Avec un train de retard, l'étude d'Air Paca constitue un petit pas vers une nouvelle prise de conscience des pouvoirs publics.

L'usine Arcelor de Fos-sur-Mer (Photo : Clémentine Vaysse)

Enfin, une étude fait un lien entre la pollution atmosphérique industrielle du pourtour de l'étang de Berre et les risques sanitaires pour sa population. Depuis des années, plusieurs associations, riverains, voire chercheurs tentent d'alerter en vain sur la question. Rendue publique mercredi dans un communiqué conjoint de la préfecture, de l'Agence régionale de santé et d'Air PACA, cette étude s'attache à mettre en évidence les endroits où la présence de certains polluants pose des risques de santé publique pour les habitants. Les résultats sont les suivants : à Fos, Martigues et Berre, trois molécules liées à l'activité industrielle entraînent un risque pour la santé de la population en ce qui concerne certaines pathologies, dont le cancer notamment.

Cette étude, qui porte le nom de *Scenarii*, a été conduite par Air PACA, l'association de surveillance de la qualité de l'air agréée par le ministère de l'Environnement, sur 66 communes du pourtour de l'étang de Berre. L'association, qui a pris en compte 40 substances, s'est concentrée en grande majorité sur celles qui proviennent directement des sources de pollution industrielle. *"Après avoir mesuré les émissions de ces polluants, nous avons fait des modélisations puis de nouvelles mesures de l'air ambiant pour mettre au point des cartes. Une fois ces cartes stabilisées, nous avons appliqué une méthodologie internationale pour faire le lien entre les résultats et le risque sanitaire"*, détaille Dominique Robin, le directeur d'Air PACA.

Seuil de vigilance dépassé

In fine, l'association a conclu que trois substances, qui proviennent directement de l'activité industrielle, induisent un *"excès de risque"* à Fos, Martigues et Berre. *"Il s'agit du benzène, du 1,2-dichloroéthane et du 1,3-butadiène, précise Dominique Robin. Pour ces molécules, le risque est au-dessus de 10. Autrement dit, plus d'une personne sur 100 000"* peut être impactées, précise le directeur d'Air PACA. Un seuil dit *"de vigilance"*. De quelles maladies s'agit-il ? L'étude porte sur trois risques : les risques cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques, c'est-à-dire qui nuisent au système reproducteur.

Approche cumulée de l'étude *Scenarii* d'Air PACA.

Air Paca a aussi étudié le risque induit par le cumul de ces substances. *"Nous ne sommes aujourd'hui pas capables de calculer précisément l'effet cocktail mais nous avons fait la somme des risques pris individuellement"*, reprend Dominique Robin. Les résultats sont inquiétants : *"L'ensemble de la population de la zone d'étude est concernée par des dépassements du seuil de conformité. Trois secteurs présentent des niveaux de risques plus importants (Fos-sur-Mer, Martigues, Marignane-Berre et certains axes de transport)"* peut-on lire dans la synthèse de l'étude.

Quid des particules très fines

L'étude *Scenarii* s'est aussi penchée sur les particules fines et rappelle leur forte présence ainsi que les risques qu'elles induisent sur la zone de l'étang de Berre. Mais elle ne prend pas compte les particules très fines, des molécules qui, du fait de leur taille, pénètrent plus profondément encore dans les voies respiratoires. *"De fait, l'étude d'Air PACA est incomplète. Elle met en évidence la pollution industrielle, c'est sûr, mais il manque tout un volet, insiste Philippe Chamaret, le directeur de l'Institut écocitoyen pour la connaissance des pollutions, association fondée à l'initiative de l'intercommunalité Ouest Provence. L'étude d'Air Paca analyse très bien la pollution chimique, celle qui agit comme un poison dans le corps, mais qu'en est-il de la pollution physique, qui correspond à la taille des molécules ?"* En l'occurrence, Philippe Chamaret vise ces particules très fines sur lesquelles l'étude fait l'impasse. *"Il n'existe à ce jour pas de seuil, pas de norme pour ces molécules. Nous avons commencé à les mesurer et nous allons poursuivre ces mesures, mais que*

faire de mesures sans seuil ?”, justifie Dominique Robin.

Il y a un an, une étude intitulée Epseal et conduite par une équipe de chercheuses universitaires interdisciplinaire se penchait sur les effets sanitaires de la pollution mais avec une méthode basée sur des témoignages d’habitants. Elle concluait qu’à Fos et Port-Saint-Louis-du-Rhône, les habitants étaient plus de deux fois plus malades de cancers, de diabète et d’asthme que la moyenne (lire notre article). A l’époque, l’étude a été décriée, notamment par l’Agence régionale de la santé, dont le directeur doutait de la crédibilité scientifique. *“C’est du déclaratif, c’est du sentiment et ce n’est pas de la mesure rationnelle”*, avait-il réagi.

“L’étude ne fait pas de lien direct entre pathologie et pollution industrielle. Mais elle établit une forte présomption de ce lien”, réajustait pour sa part Yolaine Ferrier, doctorante au CNRS et qui fait partie de l’équipe qui a mené cette étude. Après avoir douté de l’intérêt de cette étude l’ARS a finalement rencontré l’équipe et saisit l’agence nationale de santé publique *“pour qu’elle en expertise les conclusions et la méthodologie”*. Depuis, l’agence n’a pas communiqué sur ces résultats, que beaucoup attendent avec impatience... *Questionnée par Marsactu sur cette enquête, Murielle Andrieu, responsable du département santé environnement à l’ARS Paca a assuré que ces résultats allaient être connus *“dans les semaines à venir”*. Elle reconnaît par ailleurs clairement que le pourtour de l’étang de Berre constitue *“une zone inégalitaire pour la santé”* par rapport à la majorité du territoire et que cela est *“lié à l’environnement particulièrement impacté par l’industrie et le trafic routier et maritime”*.

Coup de pied dans une porte enfoncée

“Cela fait des années qu’on demande une étude pour qu’on nous dise si oui ou non, vivre à Fos est dangereux”, s’agite René Raimondi, le maire divers gauche de Fos-sur-Mer. Pour lui, l’étude d’Air Paca communiquée au public cette semaine n’est qu’un *“coup de pied dans une porte déjà enfoncée.”* *“C’est mieux que rien. C’est peut-être le début d’un vrai travail. Mais il faut maintenant une vraie étude d’imprégnation de la pollution sur la population. Le cumul pose problème ? On le dit depuis les années 2000. Maintenant qu’on a dit ça, qu’est-ce qu’on fait ?!”*, s’agace-t-il. Mais la ville de Fos n’a pas tout à fait attendu que l’Etat se mobilise sur la question. En 2015, l’Institut écocitoyen pour la connaissance des pollutions a lancé une enquête pour mesurer l’imprégnation de 50 substances dans le sang et les urines d’habitants tirés au sort. Les résultats de cette études devront être communiqué en mai prochain.

“Aujourd’hui, avec l’accès à l’information facilité, avec Epseal, la plupart d’entre nous peut se renseigner sur le sujet. La vraie question, c’est quand est-ce que tout le monde va se mettre autour de la table pour définir ensemble les objectifs ? Il faut mettre l’accent sur cette situation, sur cette zone, en gardant l’humilité de dire que nous ne pourrons pas tout traiter, conclut le directeur d’Air PACA. Jusqu’à présent, ce sont les réglementations qui portaient la dynamique. Il va falloir fonctionner différemment”. Reste à savoir si cette étude reconnue par l’État va enfin amorcer une prise de conscience de la part des industriels et des pouvoirs publics, respectivement responsables de la pollution et garants de la santé publique.

Sujet : [INTERNET] Observations concernant l'avis d'enquête publique sur le projet d'implantation de Recydis

De : Laetitia Glize

Date : 02/10/2018 11:59

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je suis devenue Rognacaise il y a plus de 6 ans maintenant en choisissant d'acheter ma maison dans le quartier des Brets.

Ce choix réfléchi, nous l'avons fait avec mon mari après avoir visité pas loin de 30 biens dans une zone géographique s'étendant de Marseille à Aix en Provence (aussi bien en zone urbaine que rurale).

Le cadre de vie que nous offre ce quartier correspond en tous points à ce que nous recherchions: l'espace, la calme et la tranquillité, la verdure, un lotissement retiré de l'agitation du centre du village mais demeurant suffisamment proche des commerces et services et proche de la colline et de ses sentiers de promenade que nous affectionnons particulièrement.

Ce cadre est aussi et surtout celui que nous avons choisi pour construire notre famille et qui voit aujourd'hui grandir nos 2 enfants.

C'est pourquoi le projet d'implantation de Recydis m'interpelle et m'inquiète.

Je suis contre le fait que l'on impose à ma famille de vivre à proximité immédiate d'une usine de traitement des déchets dangereux avec tous les risques que cela comporte en terme de sécurité sanitaire et de pollution.

Ma santé et celle de mes enfants à long terme est un sujet prioritaire et j'estime que la population du bassin de l'étang de Berre a suffisamment de matière à se faire du soucis avec notamment la torchère du site pétrochimique de Berre qui crache régulièrement une épaisse fumée noire inquiétante (entraînant des nuisances visuelles, sonores et olfactives) et qui est pour le coup située à plus de 3km à vol d'oiseau de mon domicile; que penser alors d'un site polluant supplémentaire à moins de 500m?

J'aimerais enfin poser une simple questions aux dirigeants de cette entreprise:

déménageriez-vous avec votre famille et vos enfants pour vous installer à moins de 500m de l'un de vos sites?

Si la réponse est non, c'est que je pense avoir raison de m'inquiéter...

Bien cordialement,

--

Mme Lætitia GLIZE

Résidente du quartier des Brets/Barjaquets

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Recydis - contre l'implantation de cette activité

De : Laurence Izgi

Date : 02/10/2018 12:29

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Bonjour,

Pour mon époux et moi, le projet d'installation d'une entreprise de traitement de déchets dangereux (RECYDIS) est impensable.

Habitants des Barjaquets à Rognac, nous ne souhaitons aucunement qu'une énième entreprise polluante soit installée.

Rajouter une activité polluante dans un environnement qui n'en peut déjà plus est un complet non-sens. De multiples associations locales se battent pour que Rognac et plus largement le pourtour de l'Etang de Berre soit réhabilité en espace où il fait bon vivre pour tous (hommes et animaux). Autoriser cette implantation serait réduire à néant tout le travail déjà effectué, le rêve que nous nous faisons tous de voir l'image de notre ville changer aux yeux de tous et l'espoir que nous avons de voir notre cadre de vie évoluer positivement.

De plus, en dehors des considérations écologiques et sanitaires, il y a aussi des considérations logistiques avec un trafic de poids-lourds qui deviendra important, sur un axe routier où le trafic est déjà chargé.

Nous sommes fermement opposé à ce projet et espérons que l'opposition de tous sera entendu par les autorités.

Cordialement,

Laurence et Jem Izgi

Sujet : [INTERNET] Implantation RECYDIS commune de Rognac

De :

Date : 02/10/2018 15:12

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Copie à :

Bonjour,

Après une lecture attentive de l'ensemble des documents constituant le dossier d'implantation de l'entreprise RECYDIS, spécialisée dans le retraitement de produits toxiques sur la commune de Rognac près des Barjaquets je souhaite en tant que riverain, m'exprimer sur ce sujet.

De nombreuses industries classées à haut risque industriel sont déjà implantées sur cette commune avec certainement un impact non négligeable sur la santé publique même si la plupart des organismes de contrôle semblent minimiser les conséquences de cette pollution environnementale permanente et récurrente.

Il n'y a qu'à voir les soirs sans vent l'énorme nuage noir se profilant au dessus des communes de Rognac, Berre et alentours sans parler de la torchère de Berre l'Étang crachant sa pollution et ses nuisances sonores à plusieurs kilomètres à la ronde.

Un projet de réhabilitation avec commerces et équipements sportifs de l'ancien site de stockage d'hydrocarbures Lyondellbasell de la Grande Bastide porté par la mairie de Rognac semblait être une évolution vers une amélioration du cadre de vie des rognacais et donnait un peu d'espoir aux habitants vers une dépollution de ce site. Quel avenir pour ce projet qui serait collé à une entreprise manipulant des produits hautement nocifs tel que l'amiante? Qui souhaiterait s'implanter à côté d'un voisin si dérangeant? Peut être une crèche ou une maternelle !!!!

Des associations, ABB, Nostra Mar, ... se battent pour porter leurs projets d'amélioration du cadre de vie des habitants de Rognac et communes de l'étang, aujourd'hui ce projet RECYDIS va complètement à l'opposé des valeurs défendues par ces associations.

Il est temps que les pouvoirs publics prennent enfin conscience de la protection de l'environnement qui semble être la préoccupation d'un grand nombre de français ainsi que du gouvernement et tiennent compte dans la décision d'implantation de nouvelles entreprises sur la commune de Rognac et dans tout le pourtour de l'étang de Berre de ces paramètres ainsi que de l'avis des riverains et des politiques opposés à ces projets.

Je dis non à l'implantation de l'usine de recyclage des déchets toxiques RECYDIS, il existe certainement des solutions alternatives pour éloigner ce type d'entreprise d'espaces à forte densité d'habitations. Personnellement j'envisage de quitter cette commune où les nuisances sont de plus en plus présentes et où aucunes solutions ne semblent poindre.

Cordialement

Mr et Me PHILIPPE Patrice
Les Barjaquets
Rognac

Sujet : [INTERNET] Réponse concernant l'implantation du site recydis sur la commune de rognac

De : brunet jérémy

Date : 02/10/2018 17:44

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Bonjour, mesdames, messieurs les responsables, je viens par le présent apporter ma réponse concernant l'implantation du site recydis pour le recyclage et stockage de produits dangereux sur la commune de rognac. Ayant vécu pendant 25 ans à rognac, je sais au combien cette petite ville à pu souffrir déjà de nombreuses pollutions en tout genre suite aux infrastructures voisines (raffineries...) il est vrai que nous avons besoin de ces sites dans la vie active mais rajouté encore cette entreprise ne fera pas du bien davantage aux poumons des rognacais. Parti vivre en région lorraine, je possède encore de la famille a rognac et descend souvent quelques périodes malgré tout. J apporte mon soutien à toutes les personnes qui ne veulent pas voir ce site s implanté sur la commune de rognac qui de plus à proximité d une raffinerie et encore moins près d une école. Je demande donc de prendre en considération ma réponse négative à la réalisation de ce projet et espère bien sûre que cette entreprise nocive soit déplacé ailleurs que sur les alentours de l étang. Cordialement et sincères salutations. MR . BRUNET. JEREMY.

Télécharger [Outlook pour Android](#)

Sujet : [INTERNET] PROJET RECYDIS

De : Mathilde Burdet

Date : 02/10/2018 18:35

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je vous envoie ce mail car je suis contre la venue de la société RECYDIS sur la commune de Rognac.

J'habite aux BRETS donc à quelques mètres de cette implantation.

Les répercussions de pollution ne sont pas assez connues.

Une école et un lotissement sont à proximité, et subissent déjà la pollution des usines situées aux alentours.

Par ce mail je vous informe de mon désaccord sur cette implantation sur notre commune.

Cordialement.

Mathilde BURDET

Les BRETS

13340 ROGNAC

Tél :

Sujet : [INTERNET] usine recydis Rognac

De : DE SANTOS Francine

Date : 02/10/2018 19:00

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Je tiens à exprimer mon plus vif désaccord pour la construction d'une usine de recyclage de déchets dangereux dans notre commune de Rognac.

Je pense que nous sommes pas mal équipés d'usine polluantes.

J'espère que ce projet restera un projet qui ne se réalisera jamais.....comme tant d'autres.

Cordialement

Francine DE SANTOS

Sujet : [INTERNET] Petition contre l'installation d'une usine de traitement des déchets toxiques sur Rognac

De : christine VAELLO

Date : 02/10/2018 20:29

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour !

Je souhaite que vous preniez en compte que je vote la pétition contre l'installation de l'usine pour le traitement de déchets toxiques !

Je vous remercie

M.Christine Vaëlo

Sujet : [INTERNET] Enquête publique

De : aurelie blanc

Date : 02/10/2018 20:39

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonsoir

Nous sommes contre le projet de la société recydis à rognac

Cordialement

Me blanc aurelie

Sujet : [INTERNET] Refus

De : Myriam Nicollet

Date : 03/10/2018 06:58

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Santé, pollution, qualité de l air, action citoyenne.....des mots que des mots!
On va tous en crever alors RECYDIS ON N'en veut pas!!!

Sujet : [INTERNET]

De : Céline Brault

Date : 03/10/2018 07:54

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour Je suis contre qu'une entreprise de ce genre s'installe à rognac.
Rognacaise depuis bébé, je suis partie de cette ville à contre coeur à l'âge de 21 ans mais je viens d'acheter une maison à rognac donc très fidèle à cette ville je pense que c'est une erreur et un danger pour la santé d'ouvrir cette entreprise qui traite l'amiante et croyais moi la maladie de l'amiante est très violente !!!!
Donc NON NON NON à recydis
Céline

Sujet : [INTERNET] RECYDIS

De : Lo L'hullier

Date : 03/10/2018 09:39

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Bonjour,

En tant que citoyenne et habitante de Rognac, je m'oppose fermement au projet d'installation de la société RECYDIS.

En effet, à l'heure où nous prônons le retour à une vie plus saine, au moment où des associations font le maximum pour nettoyer les berges de l'Etang de Berre et le rendre à nouveau "fréquentable", on veut nous imposer une fois de plus une installation polluante et hautement nocive.

Je ne comprends pas qu'on veuille installer ce genre de structure à proximité immédiate des habitants et de nos enfants qui vont déjà devoir survivre à ce monde archi-pollué.

Merci de prendre en compte le bon sens tout simplement ...

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Laurence L'hullier

13340 Rognac

Sujet : [INTERNET] NON A RECYDIS

De : QUIDORT nicolas

Date : 03/10/2018 13:51

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Bonjour,

Je suis totalement contre l'installation de cette usine à Rognac dans un premier temps mais en plus tellement proche d'une zone résidentielle et d'un groupe scolaire maternelle et élémentaire.

Le pourtour de l'Etang de Berre concentre déjà assez d'usines polluantes . Ces jours-ci encore sortent des rapports sur l'augmentation du nombre de cancers dans cette région.

Nous en avons assez de ces pollutions visuelles, sonores, olfactives!

Sujet : [INTERNET] NON : Recydis Rognac

De : Laurent Pendola

Date : 03/10/2018 14:24

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour,

Rognac est une ville déjà bien polluée par toutes industries et et plateformes de logistique.

La torchère nous pollue plus que de raison et nous profitons également des nuisances de l'incinérateur.

Pour traiter des déchets d'amiante par exemple, il faut encore un incinérateur et les fumées et particules seront alors émises dans l'air !

Cette ville est déjà sinistrée par tous ces polluants et en tant habitant, je me demande si je ne vais pas quitter ROGNAC pour que ma famille puisse vivre dans un environnement moins pollué.

C'est avec conviction que je m'oppose à ce projet de tri et de traitement des déchets dangereux sur la ville de ROGNAC et surtout à 500 m de chez moi.

Laurent PENDOLA

13340 Rognac.

L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.

<https://www.avast.com/antivirus>

Sujet : [INTERNET] Avis d'opposition "implantation d'une usine recydis à Rognac "

De :

Date : 03/10/2018 15:20

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Mme Rajustel Valérie

Madame, Monsieur,

Je vous informe par ce mail que je suis contre l'installation de Recydis sur la commune de Rognac La commune de Rognac et toutes les communes avoisinantes (Berre, Velaux ..) sont des communes qui souffrent déjà de la pollution des industries et cela depuis bons nombres d'années . Il en va de notre responsabilité générale de s'opposer à ce projet pour l'avenir de la population.

J'en appelle à votre bon sens, votre sens de la responsabilité, je vous demande d'agir en bon père et mère de famille.

Je suis contre RECYDIS sur la commune de Rognac et les communes environnantes. Sauvons nos enfants et préservons notre santé et notre environnement.

Je vous adresse, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Cordialement.

Sujet : [INTERNET] RECYDIS ROGNAC

De : Viviane FOURNIER

Date : 03/10/2018 16:00

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Bonjour,

*Habitante de Rognac, veuillez noter que je suis **CONTRE** le dossier RECYDIS sur la commune de Rognac*

Cordialement,

Viviane FOURNIER

13340 Rognac

Sujet : [INTERNET] Opposition à l'implantation du site de stockage et traitement de déchets dangereux à Rognac

De : veromeyer1

Date : 03/10/2018 16:41

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour,

Habitante de Berre l'Etang, Par le présent courriel je vous informe de mon opposition totale au projet d'installation de l'entreprise Recydis sur le territoire de la commune de Rognac.

Si je suis favorable au retraitement des déchets ce type d'installation ne devrait cependant pas être implantée au milieu de lieux d'habitation.

Certes les habitations les plus proches sont à 500 mètres mais j'estime que cela n'est pas beaucoup.

La nature même de la pollution de type atmosphérique peut s'étendre à plusieurs centaines de mètres voire kilomètres puisque ce sont des composés volatils qui vont là où le vent les emmène. Ces composants ne vont pas s'arrêter comme le nuage de Tchernobyl à la frontière des habitations... L'entreprise indique elle-même que le " risque de pollution atmosphérique est lié à la circulation ainsi qu'à "certains composés organiques volatils " liés aux déchets, accueillis sur le site. Cependant ces deux sources de pollutions seront limitées et diffuses et les risques de pollutions sont très faibles. "

L'entreprise parle de "certains composés " sans préciser lesquels (la poussière d'amiante ne va-t-elle pas se balader dans les airs ?) et estime le risque " faible" mais on ne sait pas sur quels critères elle se base pour estimer cette faiblesse de risques.

Les pollutions seront enfin " diffuses" , ce qui veut bien dire qu'elles s'eparpilleront alentour....

A l'heure où nous essayons de réhabiliter l'Etang de Berre et de le proposer au classement de l'unesco, un tel projet d'implantation dans cette zone, déjà archi polluée, est un non-sens. Installez cette usine dans une zone exempte d'habitants .

Merci

Véronique Meyer

Envoyé depuis mon appareil mobile Samsung.

Sujet : [INTERNET] refus implatation recydis

De : ingrid van-steven

Date : 03/10/2018 18:00

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Par ce courrier je vous fais part de mon total désaccord sur l'implantation de Recydis sur la commune de Rognac et autres.

Il n'est plus question de venir de nouveau se servir de notre environnement comme d'une poubelle. Nous vivons ici, essayons tant bien que mal de faire entendre notre révolte sur la dégradation environnementale de nos villes autour de l'Étang, cela suffit !

Nous exhortons à une politique de réhabilitation et non de détérioration.

La négociation n'est plus possible. Prenons notre étang et son pourtour en main car apparemment les autorités compétentes ne sont pas assez fermes à ce sujet; les associations, les citoyens que nous sommes le seront.

Cordialement.

Sujet : [INTERNET] Opposition au projet Recydis Rognac
De : Fabien Genevois
Date : 03/10/2018 18:25
Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour,

En tant qu'enfant et habitant de Rognac, je tiens à exprimer mon opposition au projet d'enfouissement de déchets amianté sur Rognac.

Cordialement,

F. Genevois

Sujet : [INTERNET] Refus recydis

De : amandine mezeix

Date : 03/10/2018 19:00

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Madame monsieur, nous sommes habitant de la commune de Berre l'étang.mon mari emprunté la 113 dans le sens Berre Vitrolles et moi dans le sens Rognac Berre jusqu'à lançon. L à circulation sur cette rn113 est déjà sursaturé et truffée de camions transportant des matières dangereuses et inflammables..nous en rajouter va être des plus pénibles et dangereux.d'autre part recyclé des produits encore dangereux et nocifs pour la santé vous pensez que nous n'en avons pas assez au pourtour de l'étang de Berre????....j'aimerais bien savoir comment seront les camions transportant de l'amiante seront ils assez sécurisés impossible que cela s'échappe et arrive dans nos poumons lors du transport????.dans tous les cas nous sommes contre pour le bien être de tous.....trouvez un autre terrain ou il n'y a personne afin de ne pas gêner. Merci de nous avoir lu
Famille Leducq

13130 Berre l'étang

Sujet : [INTERNET] Implantation Recyclis commune de Rognac

De : jean-luc Dalmau :

Date : 03/10/2018 19:27

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Bonjour Messieurs,

Je soussigné, Jean Luc Dalmau, né sur la commune de Rognac, ayant déjà subi toute ma vie les différents rejets et pollution des usines implantées autour de l'étang de Berre, je m'oppose donc par le présent mail, au projet de construction de Recyclis pour la collecte le recyclage et au retraitement des déchets industriels dangereux, issus de l'industrie ou des chantiers.

Pour l'avenir de nos enfants et petits enfants, Rognac doit devenir une ville verte !

Je vous pris de bien vouloir agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

Jean Luc Dalmau

Provenance : Courrier pour Windows 10

Sujet : [INTERNET] Opposition à l'installation de recydis

De : fred op

Date : 03/10/2018 19:44

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Bonjour,

Je suis totalement opposé à l'installation d'un centre de tri, stockage et traitement de déchets DANGEREUX à Rognac, à quelques centaines de mètres d'une école et d'habitations. Ces déchets volatils sont source de pollution atmosphérique néfastes pour la santé et peuvent s'étendre sur plusieurs kilomètres au gré du vent. Le pourtour de l'étang de Berre a déjà assez souffert de toutes sortes de pollutions, ça suffit, il est temps d'avoir une approche environnementale de nos lieux de vie.

Frédéric Tholozan

Habitant de Berre l'étang

Télécharger [Outlook pour Android](#)

Sujet : [INTERNET] Inquiétude dû à l'implantation d'un site de recyclage à risque

De : Max

Date : 03/10/2018 19:45

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour,

Habitant et natif de Rognac, je vous soumet mon inquiétude suite au projet d'implantation de l'entreprise Recydis qui doit à terme, recycler des déchets toxique à quelques mètres de notre ville, nous avons toujours été pollué par ce site qui accueille depuis des décennies des usines pétrochimique, il serait temps que cela cesse, il est évident que cela génère beaucoup d'emplois mais détruis la santé et l'environnement d'un grand nombre d'habitant. Mr le maire prend à cœur sont rôle et rend la vie des Rognacais plus agréable. Il serait donc fort dommage que ce site vienne entacher nôtre belle ville et sa réputation. J'espère que le traitement des déchets ne viendras pas nous gêner la vie, polluer notre eau et notre air.
Merci d'avoir pris le temps de me lire.

Sincère salutation.

Maxime reina

13340 Rognac

Sujet : [INTERNET] CONTRE implantation recydis

De : Stéphanie GRANGEAT

Date : 03/10/2018 19:48

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour,

Il y a suffisamment de pollution qui engendre des problèmes respiratoires sur le territoire pour ne pas en rajouter davantage.

CONTRE implantation recydis

Envoyé de mon iPhone

Sujet : [INTERNET] NON À L IMPLANTATION DE L USINE RECYDIS À ROGNA

De : "fred.lili"

Date : 03/10/2018 22:02

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonsoir,

Je vous fait part de ma désapprobation quant à l'implantation de la société RECYDIS à Rognac. En effet cette entreprise serait à proximité immédiate d'une zone résidentielle dans laquelle je vis avec mes 3 enfants.

Nous subissons déjà trop souvent les émanations de la torche de l'usine de BERRE, nous n'avons nullement besoin de faire courir des risques supplémentaires à nos enfants ! Il me semble qu'il existe assez de zones industrielles dans les environs pour qu'une telle activité puisse s'implanter sans risques pour le voisinage immédiat.

J'espère de tout coeur que vous tiendrez compte, pour une fois, de l'avis de la population.
Bien cordialement,

Aurélie BORIELLO

13340 ROGNAC

Envoyé depuis mon smartphone Samsung Galaxy.

Sujet : [INTERNET] Enquête Recydis - ROGNAC

De : Nathalie POIRET

Date : 03/10/2018 23:56

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Par la présente, je vous informe que je m'oppose à l'implantation de la société RECYDIS sur la commune de Rognac.

Je m'inquiète, en effet, très fortement des nuisances et autres conséquences désastreuses que pourrait causer cette exploitation de stockage de matières dangereuses sur notre environnement.

J'estime que les communes du pourtour de l'étang de Berre ont suffisamment oeuvré en faveur du développement économique au détriment de notre santé et de notre cadre de vie. Il suffit de lever les yeux pour s'en apercevoir : usines pétrochimiques à perte de vue, aéroport, centrale hydroélectrique. Ici, plus qu'ailleurs, les riverains, mais aussi la faune et la flore, subissent la pollution au quotidien (épisodes de torche à répétition, étang asphyxié, nuisances olfactives...).

Ajouter une menace supplémentaire à un environnement déjà fragilisé, c'est juste inacceptable, un débat qui ne devrait même pas avoir lieu.

Cordialement.

Nathalie POIRET

Sujet : [INTERNET] Opposition justifiée de la société Recydis à Rognac

De :

Date : 04/10/2018 02:06

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Encore un point noir pour Rognac, un nouveau cancer qui va à terme ronger la population après :

SOLAMAT MEREX

SHELL/LYONDELLBASEL

BUTAGAZ URG

SAMAT TRANSCHAM, DERISJKE...

qui dégazent impunément à longueur d'année, bien sûr l A7, la 113, la voie ferrée...

Respirez, écoutez aussi le silence vous êtes à Rognac (j'en profite ici pour dire que l'état français nous doit un mur anti bruit selon les normes en vigueur et la réglementation européenne et là on voit bien la dérive qui va se jouer avec cette société avec des normes impossibles et à faire respecter et contrôler).

Ici trop c'est trop et même s'il y a pire qu'ici : Fos sur Mer, c'est aussi trop pour cette région, ce secteur.

Le rejet de cette société doit servir l'intérêt général, la santé des habitants, mais d'évidence, les quelques services qui ont donné leur feu vert doivent être d'évidence aveugles car déjà ils ne savent pas compter le nombre de cheminées ou de citernes de transports chimiques qui entourent Rognac. Car pour que la vie se développe tout est une question de doses (comme trop d UV, trop d alcool, trop de graisses, trop de polluants.... pour les hommes), ici à Rognac on dépasse souvent pour ne pas dire toujours s'il n'y avait pas des vents les normes européennes admises sans compter toutes les autres normes qui ne sont pas forcément prises en compte comme les particules ultra fines, les fibres d'amiantes et divers gaz des plus toxiques. Ainsi Rognac a trop été attaqué par ces sociétés polluantes et nocives il faut absolument réagir et bloquer ce projet de M...(plus de cancers autour de l'étang de berre 12% au lieu des 6% par rapport à la population nationale).

On a plus qu'à fuir ou plutôt tant qu'il est encore temps faire fuir cette société qui une fois installée fournira à la Dreal ses propres contrôles bien évidemment truqués car aujourd'hui l'état n'a pas les moyens de faire respecter une fois installée la réglementation, il n'y a qu'à comparer avec l'entreprise de retraitement de déchets toxiques ou dangereux au Havre la société Citron qui d'ailleurs a bénéficiée d'argent public et qui aujourd'hui a pollué tout un site de ces mêmes substances toxiques qu'elle était censée retraiter ou stocker. Ainsi rien qu'avec cet exemple et il y en a des tas d'autres, merci la Préfecture de peser en notre faveur sans tomber dans le chantage de la création de quelques emplois ou de se laisser influencer par ces lobbies industriels et à vos quelques enquêtes positives mais d'une substance vaseuse dont j'aurais honte de présenter quand on se dit scientifique ou professionnel de la santé ; je le redis l'état doit favoriser l'intérêt général en évitant la mise en danger de la vie d'autrui (santé) inversement et puisqu'on en est informé on pourrait le lui reprocher (ce ne sont pas les exemples qui manquent dont précisément les scandales de l'amiantes et autres).

Bernard LAUZE de Rognac natif des Pyrénées

Sujet : [INTERNET] Avis sur enquête publique

De : Karine B

Date : 04/10/2018 06:37

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour

Veillez enregistrer que je suis CONTRE l'implantation de Recydis sur la commune de Rognac.

Karine Buffa

13340 Rognac

Bien cordialement

Sujet : [INTERNET] Avis sur enquête publique

De : angelriond

Date : 04/10/2018 06:41

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour

Veillez enregistrer que je suis CONTRE l'implantation de Recydis sur la commune de Rognac.

Angélique Riondet

13340 Rognac

Bien cordialement

Sujet : [INTERNET] Avis sur enquête publique

De : karine r

Date : 04/10/2018 06:43

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour

Veillez enregistrer que je suis CONTRE l'implantation de Recydis sur la commune de Rognac.

Jean-Pierre Dechenaux

13340 Rognac

Bien cordialement

Sujet : [INTERNET] ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE RECYDIS ROGNAC

De : Yves Razzaroli

Date : 04/10/2018 08:15

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Le 4 Octobre 2018

Mr le commissaire enquêteur,
après consultation des documents relatifs au projet d'installation d'une unité de recyclage de déchets industriels toxiques par l'entreprise RECYDIS, sur la commune de ROGNAC, nous observons, en tant que voisins de cette implantation, que celle-ci ne présente aucune garantie d'innocuité formelle. Notre ville et notre bassin présentent déjà suffisamment d'éléments de toxicité environnementale, pour ne pas en rajouter; ou le but serait-il d'implanter là où la "barque est déjà pleine". Nos élus respectifs des communes concernées font des efforts pour nous sortir de ce qui a été fait et mal fait dans les décennies précédentes, où la tendance était à l'industrialisation aveugle. Aujourd'hui cela ne fonctionne plus dans cette optique au niveau de la population soucieuse de sa santé et sensibilisée sur les toxiques et leurs incidences à court et long termes. Je vous remercie, Mr le Commissaire Enquêteur, et vous assure de ma considération.

Yves Razzaroli

, 13340 ROGNAC

Sujet : [INTERNET] Implantation de l'entreprise recydis

De : "Christian Bottega"

Date : 04/10/2018 09:05

Pour : <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Bonjour Monsieur

Je suis consterné par ce projet d'implantation d'une usine de traitement de déchets dangereux sur la commune de Rognac. J'estime que nous sommes déjà bien pénalisés par la pollution existantes , usines , circulation routiere ...etc
Pourquoi en rajouter !

Cordialement
Ch Bottega

Sujet : [INTERNET] Projet RECYDIS commune de Rognac

De : Sébastien JAULHAC <sebastien.jaulhac@gmail.com>

Date : 04/10/2018 09:46

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour,

Je ne vais pas indiquer tous les arguments que l'ensemble des rognacais ont déjà envoyé car nous sommes en copie des emails, cependant, j'aimerais apporté une information qui a de l'importance et que je n'ai pas lu jusqu'ici.

L'ABB a visité le site Solamat/Spur à Rognac et voici les informations de l'équipe en place :

- Seulement 50% de rendement sur le site de Rognac et Fos, donc, pourquoi ajouter encore un centre de tri et de stockage ?
- Perte des emplois pour eux si nous ajoutons un nouveau centre.

Je pense qu'avec cette information, il est incompréhensible d'accepter Recydis sur la commune de Rognac.

Je ne vais pas refaire l'ensemble des arguments des Rognacais.

Je suis contre.

Sébastien Jaulhac

ABB

Association Brets Barjaquets

sebastien.jaulhac@gmail.com

abb.rognac@gmail.com



<https://www.facebook.com/ABBRognac/>



<https://twitter.com/ABBRognac>



<https://www.instagram.com/abbrognac/>

Sujet : [INTERNET] Enquête publique

De :

Date : 04/10/2018 10:38

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Bonjour

Je vous informe par ce mail que ma famille et moi sommes contre l'implantation d'une usine de recyclage de produits dangereux. Effectivement nous pensons que le pourtour de l'étang de Berre est assez pollué, c'est un site magnifique qui a été détruit par des années d'industrialisations je pense qu'il est temps de tourner une page et d'inscrire Rognac dans une nouvelle politique environnementale.

Cordialement

Mme De Girolamo

Envoyé depuis Yahoo Mail pour Android

[INTERNET] Contre

Sujet : [INTERNET] Contre

De : Colarullo

Date : 04/10/2018 11:00

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour

Je me joint à vous tous pour ne pas que Recydis s'installe dans notre région

Mme Colarullo Renee

Envoyé de mon iPad

Sujet : [INTERNET] Pétition dechets

De : "nicole.nosari"

Date : 04/10/2018 12:35

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Je suis contre l'implantation de l'usine recydis à rognac ville déjà assez polluée

Envoyé depuis mon appareil Samsung

Sujet : [INTERNET] Fwd: Projet recydis

De : Virginie Nuth

Date : 04/10/2018 13:11

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Bonjour,

Je suis une habitante de la commune de Rognac, maman de deux enfants et en vous envoyant ce mail je manifeste mon mécontentement pour ce projet.

Le passé industriel de notre région est assez chargé comme ça nous ne voulons pas subir d'autres nuisances de ce genre encore. Et surtout nous nous voulons pas ça pour nos enfants.

En vous remerciant de l'attention que vous avez porté à mon mail.

Madame Nuth.

Sujet : [INTERNET] Projet Recydis

De : Estelle Luzerne

Date : 04/10/2018 14:26

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Monsieur Le Commissaire,

Je vous écris mon inquiétude concernant le projet d'exploitation d'un centre de tri, transit et regroupement de déchets sur la commune de Rognac.

La zone est déjà soumise à une pollution énorme et pour laquelle aucune mesure concrète n'a été prise (l'exemple des torchères qui ont perduré tout l'été au niveau des raffineries est plus que révélateur).

Aujourd'hui, il est proposé d'installer dans des bâtiments existants (quid de la remise aux normes...) un centre de traitement de déchets toxiques avec des risques non négligeables de fuites atmosphériques et de rejets par les eaux pluviales, sans parler des rejets inévitables en cas d'accident.

Monsieur le Commissaire, je pose la question de savoir si il est raisonnable, pour créer, une dizaine d'emploi, de mettre en péril - encore - l'avenir environnemental de cette zone, de ses habitants et plus particulièrement de ses enfants.

Je vous le dis simplement : la réponse est non.

Faites un geste dans le sens de la préservation de la vie, soutenez le principe de précaution, travaillons sur des solutions écologiquement et durablement acceptables et refusez ce projet tout simplement.

Je vous remercie de bien vouloir entendre l'appel des citoyens inquiets.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Commissaire, mes respectueuses salutations.

Estelle Luzerne

Sujet : [INTERNET] ENQUETE PUBLIC RECYDISROGNAC MME NICOLLET MT

De : nicollet marietherese

Date : 04/10/2018 14:34

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour

Suite à l'enquête public sur l implantation de l usine Recydis je donne un Avis négatif. Il y a assez d usine sur Rognac qui pollue déjà de plus je ne veux pas que la route menant à Velaux soit encombrée par tous les camions qui ne manqueront pas de circuler à tous heures de la journée, surtout près des habitations. Je vis à Rognac aux Barjaquets depuis près de 30 ans. J'ai un fils et des petits enfants qui vivent à Rognac. Je m'inquiète pour leur santé. En espérant que cette usine et d'autres de ce type ne s'y installeront pas et nuiront à notre santé.

Cordialement

Marie Thérèse NICOLLET

13340 ROGNAC

Sujet : [INTERNET] Pétition contre l'usine Recydis

De :

Date : 04/10/2018 16:30

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour,

Habitante de Rognac et plus précisément des Barjaquets.

Je vous écris pour vous faire part de mon refus pour l'installation de l'usine recydis au sein de la commune de Rognac.

L'air est assez Pollué comme ça merci d'arrêter et de penser à notre futur.

Mlle MARTINEZ Tiphanié

Envoyé de mon iPhone

Sujet : [INTERNET] Pétition contre l'usine recydis

De : Martinez

Date : 04/10/2018 16:44

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour,

Habitante de Rognac et plus précisément des barjaquets, je vous écris pour vous faire part de mon mécontentement et de mon refus pour l'installation de l'usine recydis au sein de ma commune de Rognac. Notre planète est assez polluée comme ça.

Madame Martinez Patricia.

Envoyé de mon iPad

Sujet : [INTERNET] Pétition contre l'usine recydis

De :

Date : 04/10/2018 16:46

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour,

Habitant sur Rognac, je vous écris pour vous faire part de mon refus pour l'installation de l'usine recydis au sein de ma commune. Ma commune est assez polluée comme ça.

Monsieur Martinez Georges.

Envoyé de mon iPad

Sujet : [INTERNET] enquête publique du dossier RECYDIS ROGNAC

De : lucie ortiz

Date : 04/10/2018 17:51

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Bonjour

il est hors de question qu'une usine de recyclage de déchets certainement dangereux pour notre santé et surtout pour le bien-être de nos enfants et petits enfants et les répercussions que cela risque d'engendrer

nous veillons à la propreté de notre ville et nous comptons bien veillez à ce que rien ni personne vienne perturber notre petite ville ou il fait bon vivre

merci de noter notre avis sur ce projet afin qu'il ne voie pas le jour NON NON NON

Manuel ORTIZ

Lucette ORTIZ

Karine ORTIZ

Manuel CYRIL ORTIZ

Richard DIOT

Sujet : [INTERNET] avis enquête publique

De : sylvain mercier

Date : 04/10/2018 17:59

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Bonjour

Je souhaite m'exprimer au sujet de l'implantation de la société de recyclage.

Tout d'abord je suis totalement contre dont voici mes raisons :

-Cela augmenterait le trafic routier dans le coin et l'accès n'est pas conçu pour recevoir autant de circulation cela détruirai la route et pour une fois qu'il y a une route en pas trop mauvais état cela serait dommage, et les camions roulent trop vite et prennent le rond point a trop grande allure.(il y a des caméras et je vous invite a les consulter)

-cela augmenterait le risque de pollution pour la nature : si un incendie se déclare (comme la société Paprec a réussi a prendre feu en recyclant du papier ! alors des produits sensibles !), pollution dans la terre (l'étang de Berre n'est pas loin et ce n'est pas une poubelle)et si un accident de circulation de ces matières dangereuses ce serait une catastrophe.

-il y a assez de pollution dans le coin avec les torches et tout le reste on a pas besoin de cette pollution en plus.

J'espère de tout cœur que ce projet n'aura pas lieu et qu'il n'y aura plus jamais de ces entreprises polluées dans notre région qui en souffre assez tous les jours.

Je vous remercie par cette enquête de nous laisser sous exprimer et que vous prendrez en compte nos avis.

Cordialement.

Provenance : Courrier pour Windows 10

Sujet : [INTERNET] Dossier recydis

De : ferrer daniel

Date : 04/10/2018 18:34

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Non non et non pour l'implantation de l'entreprise du traitement des déchets aux barjaquets
à Rognac

Famille Ferrer Daniel et Fabienne

13340 Rognac

Envoyé depuis mon appareil mobile Samsung.

Sujet : [INTERNET] NON À RECYDIS

De : Fred SAUVI

Date : 04/10/2018 19:54

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Contre l implantation de la société RECYDIS dans notre région. Trop de pollution et de poison dans l air et dans les sols dans les Bouvhes du Rhône.

Envoyé de mon iPhone

Sujet : [INTERNET] NON à Recydis à ROGNAC

De : Delphine VALENTIN

Date : 04/10/2018 20:38

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour,

Je vous écris pour vous exprimer mon plus profond désaccord au sujet de l'implantation de l'entreprise Recidys à Rognac. Les raisons sont nombreuses :

- _ Trop proche des habitations
- _ un impact très néfaste et encore mal connu sur l'environnement
- _ un impact très néfaste et encore mal connu sur la population
- _ un impact très néfaste sur l'économie car le prix de l'immobilier ne peut que baisser
- _ aucune création d'emploi
- _ une augmentation du trafic routier déjà complètement saturé à Rognac

De plus, cela va à l'encontre de projets prometteurs comme :

- _ la réhabilitation de ce terrain en quartier résidentiel après dépollution du sol (cf PLU validé par le maire)
- _ La réhabilitation de l'étang de Berre après le carnage des entreprises pétrochimiques. De beaux projets soutenus par toutes les villes de l'étang, notamment l'inscription au patrimoine de l'Unesco.

Si toutes ces raisons ne suffisent pas, vous trouverez une population unie qui se mobilisera pour empêcher cette implantation.

Cordialement,
Delphine VALENTIN

Sujet : [INTERNET] OPPOSITION AU PROJET RECYDIS SUR LA COMMUNE DE ROGNAC

De :

Date : 04/10/2018 20:46

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Madame, Monsieur, bonjour

Je suis propriétaire et habitant de Rognac depuis seulement quatre ans.

Je m'oppose formellement au projet RECYDIS sur la commune de Rognac.

Comment peut-on avoir l'idée d'un tel projet sans penser aux familles qui habitent seulement à 500m et dont les enfants vont à l'école proche de ce site..... Sans compter la pollution, il faudra rajouter un trafic intense de camions (bruits, pollution, réseau routier fortement endommagé) ; tout cela pour créer seulement 10 emplois à terme.

Cette zone géographique possède un potentiel industriel déjà très polluant et dangereux (zone sevezo) dont on voit les effets sur l'étang de Berre et surtout sur la population (cancers, maladies cardiovasculaires et autres plus nombreux que la moyenne nationale).

Est-il nécessaire de rajouter une fois de plus à la liste, déjà bien longue, d'entreprises polluantes, une entreprise supplémentaire.

Malgré la bonne volonté affichée de début de projet de la part des politiques et dirigeants. Il est de notoriété que ce type de projet connaît toujours des dérives dont on ne maîtrise jamais les effets indésirables qui sont pour la population.

Il faudrait proposer au futur directeur de cette usine de s'installer dans une maison des Barjaquets, c'est à dire à 500m. De Plus, à cause de ce projet, grand nombres de maisons devraient se retrouver sur le marché de la vente.....

Quel avenir nous réserve-t- on, ET A NOS ENFANTS ?

Je dis non à l'implantation de l'usine de recyclage des déchets toxiques RECYDIS.

MOREUX . C et MESTRAUD C

Résidents des BRETS

13340 ROGNAC

Sujet : [INTERNET] NON à l'implantation de Recydis à ROGNAC

De : Laurent Duplaa

Date : 04/10/2018 20:47

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour,

Je vous écris pour vous exprimer mon plus profond désaccord au sujet de l'implantation de l'entreprise Recidys à Rognac. Les raisons sont nombreuses :

- _ trop proche des habitations
- _ un impact très néfaste et encore mal connu sur l'environnement
- _ un impact très néfaste et encore mal connu sur la population
- _ un impact très néfaste sur l'économie car le prix de l'immobilier ne peut que baisser
- _ aucune création d'emplois
- _ une augmentation du trafic routier déjà complètement saturé à Rognac

De plus, cela va à l'encontre de projets prometteurs comme :

- _ la réhabilitation de ce terrain en quartier résidentiel après dépollution du sol (cf PLU validé par le maire)
- _ La réhabilitation de l'étang de Berre après le carnage des entreprises pétrochimiques. De beaux projets soutenus par toutes les villes de l'étang, notamment l'inscription au patrimoine de l'Unesco.

Si toutes ces raisons ne suffisent pas, vous trouverez une population unie qui se mobilisera pour empêcher cette implantation.

Cordialement,

☐

Laurent DUPLAA

Sujet : [INTERNET] Contre l'implantation de Recydis

De : Céline Llugany

Date : 04/10/2018 21:32

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Monsieur,

Habitante de Rognac depuis 40 ans, maman de 2 enfants scolarisés sur la commune, je tenais par le présent mail à vous faire part de ma ferme opposition à ce projet d'usine de recyclage de déchets dangereux sur notre terriroire.

Il n'est plus tolérable de permettre l'installation d'une énième société non respectueuse de notre environnement et de notre santé.

Rognac et le pourtour de l'étang de Berre sont déjà trop impactés par des nuisances et pollutions diverses!

Il est urgent de nous en préserver non de nous en rajouter!

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez au bien être des riverains,
Recevez mes salutations distinguées.

Céline Llugany

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Recydis

De : Nicolas Wentzinger

Date : 04/10/2018 21:37

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Nicolas Wentzinger, , 13340 Rognac.

Je vote contre le projet d'implantation de l'entreprise Recydis a Rognac.

Nicolas WENTZINGER

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Recydis

De : Eglantine Lechat

Date : 04/10/2018 21:49

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Eglantine Lechat, , 13340 Rognac.

Je vote contre le projet d'implantation de l'entreprise Recydis à Rognac.

Sujet : [INTERNET] Projet Recydis Rognac

De : grairi farida

Date : 04/10/2018 21:57

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Madame, monsieur ,

Je vous fais parvenir ce courriel afin de vous faire part de mon opposition au projet d'implantation de la société Recydis sur la commune de Rognac.
La ville de rognac souffre déjà trop de la pollution nous n'avons pas besoin de cette société néfaste pour la ville et ses habitants.
Je vous remercie de prendre en compte mon courriel.

Cordialement

Me Graini Gouber

Envoyé de mon iPhone

Sujet : [INTERNET] Recydis

De : dam

Date : 04/10/2018 22:12

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour je vous fait part de mon opposition à l'implantation de la société reçu dos sur la comun de Rognac .

Cordialement DAMIEN Simian

Sujet : [INTERNET] Pétition contre l'implantation de recydis à Rognac

De : Sandra Etoile

Date : 04/10/2018 22:20

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Je me permets de vous envoyer ce mail pour dire que je suis contre l'implantation de cette société recydis !!!
Je suis rognacaise depuis 40 ans et depuis 40 ans nous en avons assez avec le site pétrochimique.
Rognac n'est pas une ville poubelle et n'a pas à accueillir tous les déchets de la terre, il y a bien d'autres endroits plus isolés pour y mettre recydis !!!!
Et non sur Rognac à moins de cent mètres des habitations, vous pensez à nos enfants et petits enfants messieurs mesdames !!!!

Donc installer cette société ailleurs qu'à Rognac !!!!

Cordialement, Mme Chaussabel

Télécharger [Outlook pour Android](#)

[INTERNET]

Sujet : [INTERNET]

De : NEY-BLACHERE, Thierry

Date : 04/10/2018 22:26

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Non à l'implantation de cette entreprise de déchets dangereux à Rognac au quartier des Barjaquets.

Envoyé depuis mon smartphone Samsung Galaxy.

Sujet : [INTERNET] Recydis

De :

Date : 04/10/2018 22:29

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Madame, Monsieur, je viens par ces lignes vous exprimer mon opposition à l'installation de Recydis sur la commune de Rognac. Cette petite ville est déjà soumise à de nombreux phénomènes polluants. Le site envisagé est en plus très proche d'habitations. Cela suffit !

Recevez mes salutations.

Béatrice Wauquier

13100 Aix-en-Provence

Sujet : [INTERNET] refus de recydis

De : Joseph Llugany

Date : 04/10/2018 22:47

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

monsieur,rognac etant déjà le siège d'une multitude d'usines polluantes,je m'oppose

a une nouvelle usine présentée comme sans risques sur le papier mais qui s'avère dangereuse dans les faits.Je voudrais que les responsabilités

soient établies a ce jour pour ceux qui permettraient son installation. je vous prie d'accepeter , monsieur, mes sincères salutations.jo llugany

Sujet : [INTERNET] Commentaires Association Brets Barjaquets

De : Abb Rognac <abb.rognac@gmail.com>

Date : 04/10/2018 23:44

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Monsieur le préfet,
Monsieur le commissaire enquêteur,

C'est avec consternation que l'association des quartiers Brêts et Barjaquets a pris connaissance de ce projet d'implantation à proximité de nos habitations. Alors que depuis la parution du PLU de Rognac, nous nous sommes enthousiasmés à imaginer le site de la grande bastide débarrassé de friches industrielles pour amorcer une reconversion vers des aménagements qui mettraient en valeur nos quartiers, voici que ce projet veut faire renouer la ville et particulièrement cette zone avec des activités du siècle dernier.

Nous ne pouvons nous y résoudre d'autant plus que Rognac souffre déjà des conséquences d'activités identiques. Les sociétés spur-environnement, solamat-merex et ortec pourtant situées au minimum à double distance du site sur lequel Recydis veut s'implanter, impactent les quartiers de Rognac par des émanations malodorantes et chargées de gaz toxiques (NOx, SO2, Benzène et autre COV). Comment pourrait-on imaginer que le traitement de déchets dangereux encore plus près pourraient ne pas affecter la qualité de l'air de nos quartiers.

Sans compter les cas d'incident ou d'accident ou pire encore les actes de malveillance comme ont subi en août 2015 les cuves de la Lyondell Basel, usine voisine, qui elle aussi dans son fonctionnement normal affecte la qualité de vie des Rognacais. Il ne faut pas perdre de vue non plus que le site de Recydis se situe en contre-bas de la très utilisée route départementale 113 et que la perte de contrôle de la part de son chauffeur pourrait projeter un véhicule sur le centre de tri. Non, Monsieur le préfet, il n'est pas pensable que l'on puisse ajouter une autre source de nuisance à des habitants qui souffrent déjà des conditions de vie actuelle.

Rognac a déjà largement sa part d'industries ayant un impact sur l'environnement et a besoin de migrer vers des activités économiques non polluante pour qu'un équilibre de vie puisse s'établir et perdurer. Nous ne sommes dans cette affaire, pas sensible à l'argument de la création d'emploi car selon les propos des sociétés exerçant la même activité sur la commune, ceux-ci verront leur charge de travail diminuer et se posera alors la question du maintien des emplois actuels.

Merci de prendre en compte, la contribution de notre association au sujet de l'enquête publique que vous avez lancée et de tenir compte de la situation actuelle vécue difficilement par les Rognacais.

Recevez de notre part Monsieur le préfet nos respectueuses salutations.

ABB

Association Brets Barjaquets



<https://www.facebook.com/ABBRognac/>



<https://twitter.com/ABBRognac>



<https://www.instagram.com/abbrognac/>

Sujet : [INTERNET] Enquete publique RECYDIS Rognac : OPPOSITION

De : "bialine"

Date : 05/10/2018 01:41

Pour : <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Bonjour,

Je voudrais par ce courrier indiquer mon opposition au projet RECYDIS

Encore une fois Rognac (et le pourtour de l'étang de Berre) par son passé devrait être et rester la poubelle du coin.

Avec l'étude d'impact on peut lire que :

- la pollution existeon peut donc en rajouter,
- il y a déjà des camions et du trafic... on peut en rajouter.
- c'est déjà moche avec les usines autour alors on peut continuer... puis de toute façon pourquoi faire autrement.

Non, je dis non, nous avons droit à mieux, à avoir un lieu de vie moins pollué (atmosphère, Traffic, visuel,..)

Pourquoi laisser une telle société s'installer à 500 mètres d'habitations existantes ? Il y a d'autre projets autour de ce site donc celui de d'y recréer un cadre plus humain (habitations et petits commerces). L'implantation de cette entreprise Recydis ne fera que dévaloriser un peu plus la ville de Rognac. Et même si l'étude minimise les risques, nous savons que le risque zéro n'existe pas. Rognac et le pourtour de l'étang de Berre est déjà très fortement impacté par des sociétés dangereuses, polluantes. Nous en voyons les conséquences cela suffit.

De plus cette société ne générera que peu d'emploi et dévalorisera un peu plus un site déjà grandement touché.

Je suis donc absolument contre l'implantation de cette entreprise Recydis ou tout autre société du même type.

Le passé de Rognac devrait pour toujours définir son futur ?

En espérant que nos voix soient écoutés et écoutés, Cordialement

Nadège Le Guehennec habitant à Rognac

Sujet : [INTERNET] Pétition déchèterie

De :

Date : 05/10/2018 08:05

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour madame, monsieur

Suite à votre projet pour installation de traitement de déchets nocifs aux barjaquets

Nous ne souhaitons pas la mise en place de ce projet qui sera pour une fois de plus toxique et nocif pour nous les habitants de cette ville et pour nos enfants.

De plus ce projet, sera un obstacle pour la vente de nos maisons futures et portera des conséquences sur notre plus valut.

Ce projet doit être installé dans un endroit isoler et qui n'apportera aucuns problèmes pour nous habitant de cette ville.

Je vous prie d'agrèer mes sincères salutations distinguées.

Mr et Mme GRAILLE

Envoyé de mon iPhone

Sujet : [INTERNET] Recydis NON

De : Laurence Voisin

Date : 05/10/2018 11:00

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Habitante de Rognac depuis l'âge de 6 ans puis de Berre l'étang depuis l'âge de 20ans, j'en ai maintenant 50 et j'aimerais bien que la lagune de berre devienne une lieu attractif et touristique or ce n'est pas en implantant encore et toujours des usines polluantes qu'on verra le bout du tunnel !!

Pourtant le lieu est magnifique à toutes saisons et j'adore y vivre. Il y aurait bien d'autres choses à développer pour qu'on arrête de nous dire "c'est sale, ça pue,..." qd nous allons ds une autre région et que nous disons d'où nous venons.

Nous sommes fiers de notre région, l'étang est un joyau ne le ternissons plus.

Merci pour nos enfants, petits enfants....

Bonne journée

Laurence Voisin

Berre l'étang

Contre l'implantation de recydis à rognac

Sujet : [INTERNET] enquete publique RECYDIS

De : Genevois Georges

Date : 05/10/2018 12:29

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour Mr le Préfet

Je ne reviendrai pas sur tous les arguments évoqués par les pétitionnaires ,que je partage pour la plupart .

En tant que citoyen de Rognac depuis 36 ans ,j'aspire à vivre dans un environnement meilleur et plus radieux pour nous et nos enfants .

Rognac doit sortir progressivement de son marquage comme ville industrielle et polluée .

En fonction de ces éléments ,je suis contre le projet de RECYDIS sur ce site .

Recevez mes salutations respectueues .

GENEVOIS Georges

Rognac

Sujet : [INTERNET] enquete publique

De : Angela Escoda

Date : 05/10/2018 13:41

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour,

Je souhaitais signaler qu'à proximité du futur site de cette entreprise de recyclage, se trouve déjà une raffinerie dont l'unité de vapo-craquage menace régulièrement d'exploser.

Il semble donc peut judicieux d'installer des produits dangereux (tel l'amiante) à proximité, je vous laisse imaginer l'impact qu'aurait dispersion dans l'air de tous ces produits.

Le risque d'explosion n'est nullement à négliger, ce n'est pas parce qu'on est en France qu'il n'y a jamais d'explosion (La Mède en novembre 92 et Berre, justement, le 14 juillet 2015).

De plus, la ville de Berre l'Etang souffre déjà d'une image dégradée. En effet, pour y accéder, il n'y a que trois routes dont deux longent de sites industriels.

Habitante de Berre, je me sens isolée, coincée entre l'étang (dont l'état n'est pas brillant en ce moment) et les raffineries.

J'ai l'impression qu'il y a aussi du mépris ou au moins de l'oubli de la part de l'administration, en effet, il a fallu plus de 20 mises en sécurité de la raffinerie en 6 mois pour que la préfecture réagisse. La pollution à l'eau douce de l'étang ne semble émouvoir personne en haut lieu. Par contre, une usine qui retraite des produits dangereux, pourquoi pas ne pas la mettre entre Rognac et Berre ? Je trouve qu'il y a "un peu" de cynisme de la part des gens qui prennent les décisions...

En bref, et pour le cas où vous ne l'auriez pas compris, je suis contre ce projet.

En vous remerciant d'avoir lu mon message,

Cordialement,

Escoda Angela

13130 Berre l'Etang

Sujet : [INTERNET] recydis

De : JEAN-MARIE JANDALA

Date : 05/10/2018 13:41

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Bonjour,

Je me nomme Jean-Marie Jandala, j'habite au 200 avenue des pins au barjaquets à Rognac, je suis donc particulièrement concernée par cette pollution! je dis CA SUFFIT! tout est pollué, l'air la terre absolument tout! il est temps que cela cesse!

Cordialement

Sujet : [INTERNET] Pétition Rognac

De : Karine Thiers

Date : 05/10/2018 14:07

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour ,

Nous contestons l'implantation de l'usine de recyclage sur Rognac ,déjà très pollué .

Cordialement

Mr et me Affre Jean Claude

Mme Thiers Karine

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Société Recydis

De :

Date : 05/10/2018 14:28

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour,

Dans le cadre de l'enquête publique relative à la demande d'installation de la société Recydis, mon mari et moi voudrions faire part de notre avis.

En effet, nous habitons à 500 m du lieu d'implantation et nous ne souhaitons pas l'implantation de cette société de traitement de déchets nocifs qui peut amener :

- une pollution du réseau public d'eau potable (voir avis ARS),
- la prolifération des moustiques avec les eaux stagnantes (voir avis ARS),
- des nuisances sonores supplémentaires ,
- des nuisances olfactives inévitables,
- de la dangerosité due aux manipulations des déchets trop proche d'habitations (les Brêts et Barjacquets comptent plus de 3 000 habitants, plus qu'en centre-ville)

Par ailleurs, le PLU voté le 30 juin 2017 prévoit une mutation de cette zone vers un aménagement de quartier urbain mixte et non pas une zone à vocation économique.

En conséquence, notre avis ne peut être que défavorable. **NOUS SOMMES CONTRE.**

Salutations distinguées

Valérie et Jacques DE SERNA

Sujet : [INTERNET] Pétition recydis

De : LOPEZ Céline

Date : 05/10/2018 14:30

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Bonjour,

Je m'oppose à l'implantation de la société recydis sur la commune de Rognac.

Céline Lopez

Sujet : [INTERNET] Enquête publique RECYDIS Rognac

De : Pascal

Date : 05/10/2018 14:52

Pour : <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

A l'attention du commissaire enquêteur,

Je m'oppose fermement à l'implantation d'une entreprise de tri et/ou stockage de déchets dangereux sur le territoire de la commune de Rognac.

L'impact sur l'environnement a été sous-évalué, l'étude ayant été réalisée par l'entreprise elle-même, qui est donc en position de juge et partie..

De plus, les activités fortement polluantes, tant pour l'air les eaux et les sols sur une grande partie du territoire de la commune, ont déjà conduit à une dégradation durable de ceux-ci depuis plus d'un siècle, la commune n'en a pas besoin davantage.

Les camions transportant ces matières dangereuses depuis et vers ce site vont aggraver la saturation des axes routiers adjacents (D113 et D20c) qui n'en ont vraiment pas besoin.

L'occurrence du risque d'accident impliquant un véhicule transportant ce type de matière est faible mais les conséquences seraient forcément très graves.

L'impact sur l'emploi est totalement ridicule, quelques personnes pour des postes sans qualification tout au plus, aucun impact économique à espérer donc.

Le fait de vouloir stocker des matières dangereuses (seront-elles combustibles ou même explosives ?) à proximité immédiate du dépôt pétrolier de la Bastide Blanche, lui-même jouxtant deux lotissements d'habitation majeurs (les Brets et les Barjaquets) n'interpelle donc personne parmi nos décideurs ? Seraient-ils prêts à venir s'installer dans ces lotissements avec leurs familles ?

D'autres implantations d'entreprises à valeur ajoutée importante et main d'œuvre qualifiée élevée sont possibles, à l'heure où le « made in France » revient petit à petit à la mode.

Pascal Hoarau - Velaux

[INTERNET]

Sujet : [INTERNET]

De : pierre valero

Date : 05/10/2018 15:24

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour je vous sollicite afin de vous informer que je suis absolument contre l'installation de ce site près des barjaquets qui se situe à quelque mètres des habitations.. une installation absolument néfaste à la santé et aux bien être des habitants

Envoyé depuis Yahoo Mail pour iPhone

Sujet : [INTERNET] Enquête publique - Société RECYDIS Rognac

De : MACRELLI Sandra

Date : 05/10/2018 15:48

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Bonjour,

Dans le cadre de l'enquête publique au sujet de l'implantation de l'entreprise Recydis sur la commune de Rognac, je viens vous faire part de mon opposition à ce projet.

En effet, après lecture approfondie du maigre dossier mis à disposition du public, on ne peut qu'être fermement opposé à cette nouvelle implantation.

On se demande même si la population et les riverains concernés ne sont pas pris pour des imbéciles : les 2 études d'impact et de danger versées au dossier ont été rédigées par qui ??...par la société elle-même !!!!!

Dans ce cas, comment peut-on s'auto-évaluer de non dangereuse et être juge et partie ???

La société n'affiche pas clairement les déchets traités et sous-évalue les dangers et risques potentiels (qui sont bien réels) : aucune identification précise de la nature des produits et des déchets dangereux qu'elle va traiter (cela peut être tout et n'importe quoi...surtout du n'importe quoi !), aucune mesure concrète des polluants qui vont être rejetés dans l'air et via les eaux pluviales, aucune prise en compte des autres sociétés (polluantes et dangereuses) environnantes.

500 mètres des habitations....quelques 500 mètres du dépôt pétrolier aussi !!! Que se passerait-il en cas d'accident ?

Par ailleurs, le trafic routier dans ce secteur étant déjà très difficile cela ne va certainement pas arranger les choses d'avoir des rotations de poids-lourds et autres.

De plus, les sols et l'environnement sur le pourtour de l'étang de Berre sont déjà saturés et pollués. Lorsqu'une entreprise polluante vient à fermer, on pourrait se dire que la plus logique des décisions serait de dépolluer le site et de s'en servir pour implanter d'autres sociétés "plus propres" ?

Mais non, que fait-on ? : Univar s'en va...que met-on à la place ??...et bien encore une société polluante qui va contribuer à améliorer la santé des riverains !!!

Sommes-nous, à Rognac et le pourtour de l'étang, la poubelle du secteur ? la poubelle du département ?

Que diriez-vous si cette société venait s'implanter à 500 mètres ou 1 km de chez vous ?

Vous diriez non forcément ! Ce que je fais aujourd'hui : NON !!

"Pollueusement" vôtre.

Sandra MACRELLI

13340 Rognac

PS : merci pour le dossier car je ne pensais pas que Agence Régionale de Santé (dont l'avis m'a fait bondir !) et la direction régionale des affaires culturelles étaient aussi laxistes dans le traitement de ce genre de dossier !

Sujet : [INTERNET] GRANDE BASTIDE - ENQUETE PUBLIQUE

De : bruno tossini

Date : 05/10/2018 15:55

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

La ville de Rognac est, à ce jour, déjà impactée par la pollution présentant un danger important pour la santé de la population.

Les questions posées à la Mairie et à la Communauté sont restées sans réponse concernant, la pollution, les rejets et le bruit provoqués par la raffinerie soi disant "en sommeil".

Qu'en sera-t-il des questions relatives à cette nouvelle installation?

Pensez-vous que l'Étang de Berre n'a pas assez de son lot d'usines, industries ?

MME TOSSINI

Sujet : [INTERNET] Enquête publique RECYDIS à Rognac

De : Laurent FIODIERE <Laurent.FIODIERE@ortec.fr>

Date : 05/10/2018 15:57

Pour : "pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Monsieur,

En tant qu'exploitant d'une installation de traitement de déchets dangereux sur la ville de Rognac depuis 2006, nous connaissons les risques et les contraintes auxquels nous sommes soumis et les enjeux auxquels nous devons répondre. Compte-tenu du contexte dans lequel nous évoluons, nous restons donc surpris par la nature de ce projet qui doit s'implanter à proximité des centres déjà existants et dont l'opportunité ne nous paraît pas justifiée. Pour rappel, nous avons sur la commune de Rognac, des centres déjà spécialisés dans la gestion et le traitement des déchets dangereux, chacun apportant une spécialité : le centre SOLAMAT, le centre SPUR, le centre SEVIA, le centre VALORTEC. Sur la commune voisine de Berre, le centre ECO-RS.

Ces centres sont encore loin d'avoir atteint la limite de leur capacité réglementaire, bien au contraire, les quantités de déchets dangereux annuelles ont tendance à baisser sur la région. Il est donc surprenant de vouloir créer une nouvelle unité de traitement alors même que les déchets de RECYDIS sont déjà récupérés et traités sur ces centres existants. Ça ne fait que déplacer des flux de déchets dangereux à quelques centaines de mètres, avec tous les risques inhérents à ce type d'activité.

Par ailleurs, au niveau départemental, il y a également le centre SOLAMAT sur Fos qui gère une partie des flux produits sur l'Etang de Berre, mais également au niveau régional les centres de CHIMIREC Beaucaire, SITA Bellegarde et SCORI Frontignan qui en gèrent une grande partie.

Il n'y a donc aucune pénurie d'exutoire ou de centres de traitement pour les déchets dangereux, comme on pourrait le voir dans d'autres régions de France. Notre région est déjà suffisamment équipée pour pouvoir gérer ses flux de déchets et ceux des autres régions d'ailleurs.

Dans ce contexte, il paraît injustifié sur un aspect environnemental, technique, réglementaire et économique de rajouter un centre de traitement de déchet dangereux, qui plus est à quelques centaines de mètres des centres déjà existants.

Cordialement,



Laurent FIODIERE

Chef d'agence

VALORTEC[®]

Valortec Rognac

Montée des pins, 13340 Rognac

FRANCE

Sujet : [INTERNET] enquete publique recydis rognac

De :

Date : 05/10/2018 16:28

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

LECA Jeanne

ROGNAC

Je ne souhaite pas l'implantation de la société RECYDIS traitement des déchets dangereux, Amiante, Piles, Batteries ect... sur la commune de ROGNAC 13340.

Cette région de l'étang de berre déjà célèbre par une pollution au maximum, air , eau, trafic routier intense , si cette usine s'implante, elle donnera encore et encore une image déplorable.

D'autantque la région est Agricole '(cultures maraichères,vins, huiles d'olive, miel) ne pourra plus prétendre à l'appellation BIO.

NON NON et NON à la société RECYDIS ni à aucune autre société de ce genre

Sujet : [INTERNET] Réclamation recydis

De : B SOUD

Date : 05/10/2018 16:34

Pour : pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr

Monsieur,

Je vous informe que je refuse que la société Recydis s'installe sur notre territoire pour des raisons évidentes de santé publiques et de pollution environnementales.

Je vous remercie de prendre en compte mon avis.

Cordialement.

Elbey SOUDANI

13340 ROGNAC

Tél :